MAGAZINE D'INFORMATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CÔTE-D'OR

Côte-d'Or magazine

C'est la rentrée avec le Conseil Départemental !

Transco : un enjeu pour le territoire

> À lire en p.6

N° 154 Septembre 2015

www.cotedor.fr

ACTUS P.16
Patrimoine routier : l'entretien nécessaire

ACTUS P.18
L'eau et l'agriculture, un défi pour demain

SORTIR P.23
La Côte-d'Or vue par les collégiens

Côte d'Or LE DÉPARTEMENT

Mycollege21.Fr

le site qui te ressemble !

© Direction Communication CD21 / JPL / 07/15

Espace Numérique de Travail (ENT) et aussi...

**transports scolaires, aides à la scolarité,
actualité des collèges et bons plans exclusifs...**

**Toute l'info, tous les services pratiques
pour les collègiens et leurs parents,
c'est sur www.mycollege21.fr**

Côte d'Or
LE DÉPARTEMENT

Les Climats du vignoble de Bourgogne entrent au patrimoine mondial de l'UNESCO

Les vendanges ont commencé et les vignes de la côte viticole prennent leurs couleurs automnales rouge et or, couleurs qui inspirèrent le député Charles-André-Rémy Arnoult en 1789 quand il fallut donner un nom à notre département, la Côte-d'Or.

Le classement, le 4 juillet par l'UNESCO lors de sa 39e session, des Climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'UNESCO, est une formidable nouvelle pour tous les habitants de la Côte-d'Or. Il vient couronner un travail remarquable, entrepris depuis près de 10 ans par l'ensemble des acteurs du département.

A chacune des étapes, le soutien du Conseil Départemental de la Côte-d'Or, membre fondateur de l'Association pour le classement des climats, a été total, exprimé notamment à l'occasion de la Saint-Vincent et de la marche des Climats, dans la mise en place du "fond climats" ou des aides aux communes destinées à préserver le patrimoine local…

Plus que jamais nos 1 247 Climats sont les plus belles facettes que la Côte-d'Or puisse offrir à admirer. Ils sont l'expression la plus aboutie de l'identité de nos territoires et des valeurs qui les animent : l'effort, la persévérance, le goût de l'excellence en toute chose, l'alliance de la tradition et de la modernité, qu'exprime remarquablement bien l'historien Gaston Roupnel : *"La Bourgogne n'a rien fait de mieux que ce petit coin où elle a réuni ses enchantements et mis dans les vins la générosité tendre de son génie"*.

Ce sont des paysages, un patrimoine et des savoir-faire qui trouvent aujourd'hui leur consécration universelle et que la Côte-d'Or offre ainsi au monde.

Aujourd'hui, de nouvelles et formidables opportunités s'ouvrent pour la Bourgogne et la Côte-d'Or et c'est avec joie et ambition que nous allons nous en saisir.

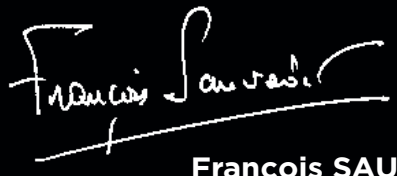

François SAUVADET

Ancien ministre
Député de la Côte-d'Or
Président du Conseil Départemental

Toutes les photos de cette page © Julien Dromas

TOUR CYCLISTE DE LA CÔTE-D'OR, ÇA A ROULÉ EN CÔTE-D'OR ! 10 AU 12/07

> 21 ÉQUIPES ONT PRIS LE DÉPART DE LA 12e ÉDITION DU TOUR CYCLISTE ORGANISÉ PAR LE SCOD ET LE DÉPARTEMENT.
Un bel événement sportif en 4 étapes où les spectateurs ont profité de nombreuses animations sur les villages-arrivée avec notamment à Ménétreux-le-Pitois : baptêmes en hélicoptère, défilés de quads, orchestres et autres festivités… Le Conseil Départemental assurait le plateau télé d'"Après le tour" qui revenait chaque jour sur les moments forts de l'étape en compagnie des vainqueurs, élus locaux et de Miss Côte-d'Or. C'est Benoît Daeninck de l'équipe CC de Nogent sur Oise qui remporte l'édition 2015.

En photos et vidéos sur www.cotedor.fr

Photos Oeno Music Festival© GregSMajeur

LE BUS DU NUMÉRIQUE À L'OENO MUSIC FESTIVAL

> TANDIS QUE TRICKY, MACEO PARKER, ZEBDA, CATS ON TREES OU JOEY STARR OFFRAIENT AUX FESTIVALIERS DU 2e *OENOMUSIC FESTIVAL* TOUTE UNE PALETTE D'ARÔMES ET DE NOTES MUSICALES, LE BUS DU NUMÉRIQUE ENFLAMMAIT, LUI, L'ENTRÉE DU FESTIVAL AVEC À BORD : le Très Haut Débit 100% Côte-d'Or, un bar à musique, des séances dédicaces de Nahotchan, de Fenc/s ou encore de Flavia Coelho, du DJ, des animations *Just Dance...*

Plus de photos et de vidéos sur le Facebook du Conseil Départemental !

CAMP D'ÉTÉ TONIQUE POUR 40 JEUNES CÔTE-D'ORIENS 06 AU 10/07

> ILS AVAIENT DE 11 À 14 ANS ET NE PARTAIENT PAS EN VACANCES. Ils ont été invités par le Conseil Départemental et les communautés de communes du Sinémurien, de l'Auxois Sud, de Saulieu, de l'Ouche et Montagne, et du Pays de Nuits-Saint-Georges, à participer à un camp d'été. Au programme : visites et baignades, escalade (CDFFME), VTT, randonnée et course d'orientation (ADOC). Un programme qui leur a permis d'aborder la solidarité, l'entraide et le goût de l'effort.

UNE TOILE SOUS LES ÉTOILES DANS LES JARDINS DU DÉPARTEMENT 27/06

> TOUT AU LONG DE L'ANNÉE LES TOURNEURS DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES MJC SILLONNENT LA CÔTE-D'OR AVEC LEUR CINÉMA ITINÉRANT POUR PROJETER DES FILMS DANS 27 VILLAGES EN CÔTE-D'OR DONT PROFITENT SCOLAIRES ET PUBLIC.
Avec le soutien du Conseil Départemental et d'un financement participatif (crowdfunding), l'UDMJC vient d'acheter un écran géant gonflable pour une invitation au cinéma plein air. 1re étape inaugurale : les Jardins du Département où plus de 200 personnes, petits et grands, ont profité d'une soirée à la belle étoile en compagnie de Judy Garland et du *Magicien d'Oz.*

LE SOUTIEN AUX COMMUNES RÉAFFIRMÉ DEVANT LES MAIRES 02/07

> TRADITIONNEL RENDEZ-VOUS, LA RENCONTRE DES MAIRES DE CÔTE-D'OR AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL A ÉTÉ L'OCCASION DE LEUR PRÉSENTER LES NOUVELLES DISPOSITIONS DÉPARTEMENTALES D'AIDES AUX COMMUNES (fonds d'aide à la vie associative et fonds d'aide à la voirie communale) suite à l'instauration du binôme d'élus et au redécoupage cantonal.
Le dispositif *Cap 100 % Côte-d'Or,* prendra lui, le relais des contrats *AmbitionS Côte-d'Or* dans le cadre de l'accompagnement des grands projets d'aménagement portés par les territoires.
Le Président a profité de l'occasion pour présenter aux Maires le nouveau logo du Conseil Départemental *(à lire aussi p.19).*

« Le réseau départemental Transco a fêté ses 30 ans en 2013. Cela fait donc plus de trois décennies que le Conseil Départemental accompagne à travers ce transport en commun, la mobilité des Côte-d'Oriens... Plusieurs évolutions ont permis d'améliorer ces dernières années la performance du réseau. Tout d'abord, l'adoption en 2009 du Ticket Côte-d'Or à 1,50 € qui a permis de réduire considérablement le coût du voyage (jusqu'à 90 % pour les distances les plus longues !) et qui traduit la volonté du Conseil Départemental de développer la solidarité et l'équité sur l'ensemble du territoire côte-d'orien. Il souhaite aussi maintenir une tarification qui permette de considérer le réseau Transco comme une véritable alternative à la voiture, pour l'ensemble des voyageurs, y compris ceux qui ont de faibles revenus.Le maintien d'une tarification attractive n'est bien sûr pas le seul levier pour développer l'usage des transports en commun. L'enjeu est également d'offrir un service qui s'adapte aux besoins des déplacements domicile – travail, en prenant en compte les pôles générateurs (par exemple l'entreprise SEB avec la ligne 31) et en proposant une offre adaptée toute l'année, y compris en période de vacances scolaires.
La cohabitation de besoins différents (scolaires, domicile – travail, loisirs & tourisme) et l'objectif de maîtrise de dépenses rend l'exercice difficile mais le Conseil Départemental se doit de relever ce défi pour répondre à des besoins de plus en plus importants. Faciliter les déplacements des salariés, c'est aussi soutenir l'économie. »

Hubert Poullot
Président de la commission Infrastructure, Transports et Numérique

Transco, un enjeu pour le

1 Service de proximité et équité territoriale

Le réseau interurbain Transco dessert l'ensemble de la Côte-d'Or. Sa fréquentation a augmenté de 50,41 % (190 000 voyages supplémentaires) sur les deux premières années de la mise en place du ticket à 1,50 €. Le Conseil Départemental gère 26 lignes régulières en s'appliquant à répondre au mieux aux besoins des habitants. 310 communes du département et 11 situées dans l'Yonne et la Haute-Saône sont desservies par le réseau Transco. A ces lignes régulières, s'ajoutent 12 dessertes locales et 5 services de transport à la demande. Ce très bon maillage du département traduit une volonté forte du Conseil Départemental de favoriser la mobilité de tous les Côte-d'Oriens, qu'ils résident en zones urbaines ou rurales. Si les dessertes sont plus nombreuses et fréquentes autour de l'agglomération dijonnaise, toutes les lignes proposent au minimum un aller/retour par jour. Le partenariat avec Divia (géré par le Grand Dijon) permet également aux voyageurs une plus grande souplesse dans leurs déplacements et simplifie l'achat des tickets (un titre unique pour les deux réseaux).

2 Des autocars modernes et sécurisés

La flotte des autocars du réseau des 26 lignes régulières Transco évolue et se modernise constamment pour offrir aux voyageurs un niveau de confort et de sécurité de qualité. La moyenne d'âge des 101 véhicules affectés à ces lignes est d'à peine 5 ans. Plus de 80 % sont accessibles aux personnes en situation de handicap. La jeunesse de ce parc permet d'avoir des véhicules sécurisés et équipés de ceintures et d'Ethylotest Anti Démarrage. Certaines lignes régulières disposent également du Wifi à bord et les autocars sont géolocalisés afin d'avoir une vision en temps réel du positionnement des véhicules. Un ensemble d'équipements qui permet aux usagers Transco de voyager dans les meilleures conditions, qu'ils fréquentent le réseau pour le travail, les études ou les loisirs. Par ailleurs, la mise en service au 1er septembre 2011 de la billetterie sans contact et de l'e-boutique a encore amélioré le service rendu aux usagers. La nouvelle billettique a considérablement facilité les voyages en dématérialisant la procédure d'achat des supports (carte à puce ou clé USB) et des titres (billets à l'unité et abonnements) sur le site www.cotedor.fr.

territoire

3 Des tarifs compétitifs

Depuis 30 ans, le réseau Transco permet aux Côte-d'Oriens et aux visiteurs de se déplacer à travers le département à coût réduit. La mise en place en septembre 2009 du Ticket Côte-d'Or à 1,50 € (tarif unique, quelles que soient la ligne empruntée et la durée du voyage) a permis de doper la fréquentation des lignes. En 2013-2014, ce sont près de 603 000 voyages qui ont été réalisés, soit une hausse de plus de 60 % en cinq ans !
Malgré l'augmentation de la TVA sur les transports imposée par l'Etat en 2014, le Conseil Départemental a par ailleurs décidé de maintenir le ticket Transco à 1,50 €, un engagement fort en faveur de la mobilité des Côte-d'Oriens. De leur côté, les forfaits "10 voyages" (15 €), "40 voyages" (40 €) et l'abonnement mensuel (40 €) sont également très prisés par les voyageurs réguliers, de même que les titres "Duo", qui permettent de circuler avec le même billet sur les réseaux Transco et Divia.

Chiffres

4 517 000 km parcourus par les autocars Transco en 2014 sur les **26** lignes régulières du réseau

602 849 voyages réalisés en 2013-2014 (contre 373 596 voyages en 2008-2009 avant l'instauration du Ticket Côte-d'Or)

6 101 élèves transportés sur les lignes régulières en 2013-2014

Des cars accessibles à tous !

83 % des autocars du réseau Transco sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (emplacement Unité Fauteuil Roulant avec rampe électrique), aux déficients visuels (système auditif et annonces sonores) et aux personnes atteintes de surdité (écrans TFT et bandeaux lumineux).
D'ici trois ans, 100 % du parc sera équipé de ces dispositifs. Par rapport à d'autres départements, le Conseil Départemental est donc en avance sur le volet de l'accessibilité.
Rappelons que les Départements ont l'obligation légale d'équiper la totalité de leur parc avant 2022.
Conformément aux dernières évolutions réglementaires, un Agenda d'accessibilité programmée a été validé en juin afin que réseau Transco soit totalement rendu accessible au niveau des points d'arrêt, des véhicules et de l'information.
Les associations représentant les personnes à mobilité réduite y seront associées.

Un parc régulièrement renouvelé

Début 2015, 16 nouveaux cars ont été mis en service sur le réseau sur les lignes 34, 36, 38, 39 et 40 de l'Est Dijonnais. De nouveaux cars viendront encore renforcer les rangs du parc départemental en 2016.

Un tarif spécial Alésia

Venez visiter le MuséoParc Alésia en car Transco (ligne 73 Pouilly-Venarey-Montbard) et vous bénéficierez d'un tarif réduit à l'entrée sur présentation de votre titre de transport ! (6 € au lieu de 9,50 €).

PDE/PDA

Les salariés qui utilisent le réseau Transco peuvent bénéficier des dispositions du décret de 2010 qui permet un remboursement partiel des frais de transport en commun pour les trajets domicile – travail.
Depuis le 1er janvier 2015, le nouveau montant maximal de la prise en charge est de 80,66 € par mois, tout abonnement confondu. Cela concerne les réseaux Transco, TER, Divia et Velodi, pour les abonnements annuels, mensuels et hebdomadaires. Les salariés doivent se rapprocher de leur employeur.

En savoir + : www.cotedor.fr

C'est la rentrée avec le Conseil Départ

Chiffres-clés

15 000 collégiens demi-pensionnaires

1,9 million de repas servis chaque année dans les collèges

14,7 M€ engagés en 2015 dans le programme immobilier des collèges

10,8 M€ consacrés en 2015 aux charges de fonctionnement des collèges

1,3 M€ investi en 2015 pour l'équipement des collèges, soit plus de 27 000 € par collège

1 M€ déployé chaque année pour aider les collégiens à financer leur scolarité

emental !

CE SONT PRÈS DE 24 000 COLLÉGIENS QUI FONT LEUR RENTRÉE DANS LES 54 COLLÈGES PUBLICS ET PRIVÉS DE CÔTE-D'OR, DONT LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ASSURE LE FONCTIONNEMENT, L'ÉQUIPEMENT, LA CONSTRUCTION ET LA MODERNISATION.

Il organise également les transports scolaires, participe aux charges de scolarité supportées par les familles, initie ou prend part à des dispositifs pour favoriser l'ouverture culturelle et sportive des collégiens et les sensibiliser au développement durable, prend en charge le développement numérique des établissements, ainsi que le service de restauration scolaire. Depuis 2009, il assure aussi le recrutement et la gestion des personnels Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement (ATTEE), qui s'occupent de l'accueil, de la restauration, de l'entretien général et technique des bâtiments.

En 2015, le Conseil Départemental consacre ainsi 10,8 M€ au fonctionnement des collèges côte-d'oriens et 14,7 M€ à la réalisation de travaux . *"C'est un engagement fort en direction de l'éducation. Donner à chaque jeune les chances de réussir, où qu'il réside dans le département, est un objectif auquel le Conseil Départemental s'emploie au quotidien. Offrir à l'ensemble des collégiens côte-d'oriens les meilleures conditions d'enseignement et d'apprentissage possibles, c'est notre engagement"*, revendique Catherine Louis, Conseillère Départementale du canton d'Is-sur-Tille et présidente de la Commission Education, Tourisme, Sport et Culture.

Comment ça marche un collège ?

"Grâce notamment à notre partenariat avec le Conseil Départemental, je suis à la tête d'un collège où il fait bon vivre et apprendre", assure Jean-Yves Labaune, le principal du collège Jacques Mercusot de Sombernon. Equipements, accompagnement technique, il nous dit tout sur l'action transversale du Département.

"Toute la partie matérielle, qui nous permet de fonctionner au quotidien (les équipements, les repas, le personnel technique, les transports scolaires), est assurée par le Conseil Départemental. C'est également un appui technique précieux dans la mise en place de nos initiatives de développement durable (Agenda 21 scolaire), culturelles (Projet Starter), sportives. C'est pour nous un partenaire essentiel, un interlocuteur privilégié et un facilitateur de projets, sans lequel beaucoup de nos actions ne pourraient voir le jour", insiste le chef d'établissement.

Du personnel au top

Même satisfaction en termes de personnels : 10 adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement (ATTEE) travaillent au quotidien au sein du collège à la préparation des repas et à l'entretien des locaux. *"Ils font partie intégrante de l'équipe et leur présence bienveillante est rassurante pour nos élèves"*, affirme Jean-Yves Labaune. Un ouvrier polyvalent procède également aux petites rénovations du quotidien. *"Nous pouvons aussi compter sur les Agences Territoriales du Conseil Départemental au besoin"*, souligne encore le principal.

Des équipements à la pointe

En matière d'équipements aussi, le collège de Sombernon est bien doté : toutes les salles sont équipées de vidéoprojecteurs ou de tableaux numériques interactifs, l'établissement possède une classe mobile de tablettes, une nouvelle imprimante 3D et utilise la baladodiffusion. *"Le Conseil Départemental fait beaucoup pour offrir aux collégiens les meilleures conditions d'apprentissage. L'arrivée des équipements numériques a changé la façon d'apprendre et d'enseigner, c'est plus vivant et attractif, pour les élèves comme pour les professeurs"*, reconnaît Jean-Yves Labaune, qui se réjouit également de la mise en place de l'Espace Numérique de Travail (ENT) à la rentrée. En dehors des équipements numériques, financés dans le cadre du Plan collège numérique (1 M€ engagé depuis 2011), le Conseil Départemental équipe également les collèges de matériels d'EPS, musique. La dotation action éducative finance également les déplacements des élèves dans le cadre des sorties scolaires, *"Cela réduit les charges des familles, qui bénéficient déjà en Côte-d'Or de la gratuité des transports scolaires"*, conclut Jean-Yves Labaune.

Zoom sur les ATTEE

Le Conseil Départemental assure le recrutement et la gestion des personnels Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement (ATTEE), qui œuvrent chaque jour dans les 47 collèges publics de Côte-d'Or :

35 agents d'accueil

76 chefs, seconds de cuisine et magasiniers

285 agents d'entretien des locaux

54 agents polyvalents d'entretien

73 agents non titulaires qui assurent le remplacement des postes titulaires momentanément absents ou vacants

Avec les dispositifs de l'École du spectateur (collège au cinéma, au théâtre ou à l'opéra), les parcours artistiques Starter ou encore les sorties nature initiées par le Conseil Départemental, on apprend sans même s'en rendre compte...

Peut-on apprendre autrement ?

Amélie Tissier, Professeur de français au collège Le Chapitre à Chenôve, est une adepte de "Collège au cinéma". *"C'est une entrée royale dans le monde du 7e art. J'ai moi-même découvert le cinéma par ce biais et chaque année, j'inscris mes élèves à ce dispositif, qui les initie à l'analyse filmique et leur permet de devenir des spectateurs plus avertis. Et tous les jeunes n'ont pas la chance de fréquenter régulièrement les salles, c'est pour eux une belle opportunité !"*, s'enthousiasme l'enseignante. L'accès pour tous à la culture, c'est un de axes de l'action culturelle du Conseil Départemental. Pour y concourir, 4 000 collégiens prennent chaque année part à "Collège au cinéma", réalisé en partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Education nationale, la Ligue de l'Enseignement, L'Eldorado et les autres cinémas partenaires. C'est aussi 3 000 collégiens qui participent à "Collège au théâtre" (partenariat DRAC, DSDEN et ABC) et 400 collégiens à "Collège à l'opéra" (partenariat Opéra de Dijon).

Ouvrir de nouveaux horizons

En 2010, le Conseil Départemental a initié les parcours artistiques Starter. Tous les ans, 5 500 collégiens sont confrontés à un processus de création artistique dans différentes disciplines : musique, danse, théâtre, arts plastiques… Au cours de l'année scolaire 2014-2015, Amélie Tissier a participé avec ses élèves de 4e et 3e à un parcours Starter animé par la metteuse en scène Stéphanie Chaudesaigues-Casagrande et initié par sa collègue Marie Povéda autour de la passion amoureuse. *"Les élèves ont lu des extraits sur ce thème en cours de français, puis ont produit des textes sur le sujet dont 15 ont été sélectionnés par Stéphanie. Ils ont ensuite été joués sur scène par les élèves en février. Ce travail a permis aux élèves de travailler autrement, de placer certains d'entre eux, habituellement en difficulté scolaire, dans un cercle vertueux et de leur apprendre à aller au bout des choses. Certains se sont même découverts un vrai talent théâtral. Cette expérience a aussi renforcé l'équipe pédagogique et changé le rapport élèves/professeurs, devenu moins formel"*, développe Amélie, qui se dit prête à s'engager dans un nouveau projet l'an prochain malgré *"un très important investissement personnel en tant qu'enseignant"*. Mais, *"C'est une satisfaction énorme de savoir qu'on a apporté quelque chose à nos élèves, qu'à nos côtés, ils ont grandi, se sont ouverts sur le monde"*, conclut la très motivée professeur de français.

Découvrir la nature pour apprendre à la respecter

Depuis la rentrée 2014, le Conseil Départemental propose aux collèges un catalogue de sorties pédagogiques en milieu naturel. Une opportunité pour les enseignements de mener des projets adaptés aux niveaux scolaires et aux programmes, en partenariat avec des structures départementales expérimentées, spécialistes de la sensibilisation et de la gestion d'espaces naturels. Apprendre autrement, c'est aussi apprendre grandeur nature !

Côtoyer le sport de haut niveau

Le Conseil Départemental propose aux collégiens des rendez-vous exceptionnels au contact des clubs de haut niveau côte-d'oriens dont il est partenaire (DFCO, JDA, DBHB, CDB, Ducs, Stade Dijonnais). Le dispositif "Un match, Un collège" permet ainsi à 2 800 jeunes d'assister chaque année à un match à domicile de football, de basket, de handball, de rugby ou de hockey sur glace. Au collège, on apprend aussi les valeurs sportives et le dépassement de soi !

Au menu

Qu'est-ce qu'on mange à la "cantine" ?

DES PRODUITS DE QUALITÉ, PARFOIS BIO OU LOCAUX, GUSTATIFS ET NUTRITIFS !
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL VEILLE À LA MISE EN ŒUVRE DE RÈGLES NUTRITIONNELLES DANS LE CADRE DES "PLANS NATIONAUX NUTRITION SANTÉ" AFIN DE GARANTIR AUX COLLÉGIENS DEMI-PENSIONNAIRES DES REPAS GOÛTEUX ET ÉQUILIBRÉS.

On ne dit plus "cantine", on dit "restaurant scolaire". Au collège La Croix des Sarrasins à Auxonne, 450 repas y sont servis chaque jour. Karen Bachut, qui tient les rênes de la cuisine de l'établissement depuis bientôt deux ans, est une fervente défenseure de l'approvisionnement local. *"Je m'approvisionne en pomme de terre auprès d'un producteur de Fenay, en légumes verts du côté d'Auxonne, en volaille bio chez Duc... J'ai aussi participé en octobre dernier à l'opération "volaille 100 % Côte-d'Or" initiée par le Conseil Départemental. Ce type d'action est très intéressant, d'une part cela montre aux jeunes que des produits bios et locaux peuvent être bons, d'autre part, je suis persuadée que cela peut contribuer à modifier les habitudes d'achat des responsables de restauration collective, d'autant que s'approvisionner localement ne coûte pas forcément plus cher"*.

De la qualité et du goût

Egalement favorable aux formations proposées par le Conseil Départemental en direction des personnels de cuisine, Karen se déclare *"réceptive à tout ce qui peut être mis en place pour amener la qualité aux élèves"*. Et notre cuisinière en chef de préciser : *"s'il doit n'y avoir qu'un repas équilibré par jour ça doit être celui du midi. Il doit donc être consistant, nutritif et gustatif. Il est certain que la restauration scolaire a fait d'énormes progrès ces dernières années en termes de goût. Dans les années 80, les légumes étaient cuits à l'eau, aujourd'hui ils le sont à la vapeur, il n'y avait aucune précision au niveau des cuissons et même aucun règlement en cuisine"*.

Règles et sécurité alimentaire

En matière de sécurité alimentaire aussi, tout a changé. Le Laboratoire Départemental accompagne les collèges dans la mise en place de leur Plan de maîtrise sanitaire (PMS), obligatoire depuis 2006, préconisant les mesures à prendre en matière de sécurité sanitaire des aliments (traçabilité des produits et application des bonnes procédures d'hygiène). *"Tout est mis en œuvre pour assurer la sécurité sanitaire des repas pris au quotidien par les élèves"*, assure la chef de cuisine. Le PMS garantit aussi aux collégiens l'élaboration de repas équilibrés (riches en fruits et légumes, calcium, sucres complexes et fibres, pauvres en apports lipidiques et glucidiques). Par ailleurs, tous les collèges de Côte-d'Or ont mis en place, depuis 1er janvier 2013, un Groupe d'étude des marchés de restauration collective et de nutrition (GEMRCN), destiné à améliorer la qualité nutritionnelle des repas servis en collectivité.

Halte au gaspillage !

Autre évolution notable : la prise en considération du développement durable dans la restauration scolaire. *"Nous sommes engagés au collège dans une démarche anti-gaspillage : tri sélectif, pesée des aliments, compostage... L'éco-responsabilité, c'est comme le goût, ça s'éduque dès le plus jeune âge"*, revendique Karen. Le Conseil Départemental, qui accompagne les collèges dans leurs objectifs de sensibilisation et de réduction du gaspillage alimentaire, est bien d'accord !

A la rentrée 2015, le Conseil Départemental propose sur mycollege21.fr un Espace Numérique de Travail (ENT) généralisé à l'ensemble des collèges... Au collège la Champagne à Brochon, l'ENT est déjà en place depuis plusieurs années. Le principal adjoint, Pierre-Marc Garmatuk, explique les intérêts multiples de l'outil !

A quoi ça sert, un Espace Numérique de Travail ?

L'ENT a pour objectif de fournir à chaque acteur de la communauté éducative (personnels de direction, de la vie scolaire, enseignants, élèves, parents…) un point d'accès unique à l'ensemble des contenus et services numériques. Ainsi, depuis tout lieu connecté à Internet, l'utilisateur peut retrouver son environnement de travail habituel et poursuivre son activité en disposant de l'ensemble de ses documents et ressources. Les ENT permettent aux enseignants de préparer et planifier leurs cours, en les enrichissant de ressources multimédia, ils développent l'autonomie des élèves et permettent aux parents d'être davantage associés au parcours scolaire de leurs enfants.

Faire le lien entre le collège et la maison

"Un ENT, c'est un outil formidable, qui permet aux parents d'avoir un accès direct à l'ensemble de la vie scolaire de leur enfant (emploi du temps, devoirs, notes, retards et absences, menus de la cantine...) et aux professeurs de communiquer avec les parents et de partager des documents avec élèves et collègues. C'est aussi un outil de pilotage important pour le personnel de direction, qui permet d'être informé de tout ce qui se passe dans l'établissement", apprécie le principal adjoint. L'ENT laisse énormément de souplesse dans son utilisation, puisqu'il peut être paramétré en fonction des besoins. *"J'ai personnellement fait le choix d'être destinataire de toute note émise au sein de l'établissement afin d'être plus réactif"*, explique Pierre-Marc Garmatuk.

Des échanges éducatifs

L'ENT doit rester *"un outil pédagogique"*, selon le numéro 2 du collège, qui précise : *"La plate-forme est avant tout un outil au service des apprentissages. Elle permet un accès direct aux ressources numériques éducatives misent à disposition par le collège, le Conseil Départemental ou l'Académie de Dijon. Les autres informations doivent continuer de passer par le carnet de correspondance des élèves ou le site Internet du collège"*. L'ENT ne peut pas non plus se substituer à un entretien avec les parents : *"C'est un outil pour donner une information rapide, mais il ne remplacera jamais le contact humain. Quand il y a un problème, il faut échanger, se voir, pour essayer d'y remédier"*, assure Pierre-Marc Garmatuk.

Mycollege21.fr, l'allié des collégiens, des profs...et des parents

Le portail communautaire "mycollege21.fr" donne accès à l'ENT et permet à chaque utilisateur d'accéder, de manière sécurisée, à son espace personnel.
En se connectant sur *Mycollege21*, les collégiens et leurs parents ont aussi accès à un carrousel d'actualités (actions des collèges et actualités autour des dispositifs pour le collégiens du Conseil Départemental), à des onglets thématiques (aides aux familles, restauration et transport scolaire, numérique, sport et culture pour les collégiens...), aux sites Internet des collèges et à "cotedor.fr" pour en savoir plus sur les actions du Conseil Départemental. Des vidéos explicatives et une foire aux questions liées au fonctionnement complètent l'ensemble !

LOGEMENT PUBLIC

ORVITIS MILITE POUR LE LOGEMENT POUR TOUS

Orvitis (Office Public de l'Habitat de la Côte-d'Or), premier bailleur social du département, a changé de Président - son Conseil d'Administration est renouvelé après chaque élection départementale. C'est François-Xavier Dugourd, Conseiller Départemental du canton de Dijon 1 et premier Vice-Président du Conseil Départemental, qui assure désormais cette fonction avec "fierté", "enthousiasme" et "responsabilité".

Visite de chantier de construction de 8 logements à Vignoles

"*Enthousiaste*" à l'idée de piloter cet acteur majeur du logement dans notre département (13 000 logements sur 126 communes), François-Xavier Dugourd est également "*honoré*" de la confiance qui lui a été témoignée par les administrateurs et "*conscient des responsabilités*" qui lui incombent. Succédant à Joël Abbey, il a salué, dès son élection, le "*travail de qualité mené au service d'Orvitis*" par son prédécesseur et le directeur de l'office et ses équipes. Le nouveau Président souhaite placer sa mandature sous le signe de l'adaptation à la société d'aujourd'hui dans le respect des valeurs d'Orvitis : Proximité, Innovation, Transparence.

Des logements abordables

Orvitis, c'est un patrimoine diversifié, avec des programmes de construction ou d'acquisition réguliers, mais aussi de réhabilitation (8 M€ sont engagés chaque année dans les rénovations énergétiques, la mise en accessibilité et sécurité...). "*Nos logements doivent s'adapter aux évolutions de la société. La famille a évolué, les attentes de nos locataires aussi. Nous devons pouvoir proposer des logements abordables, adaptés aux personnes âgées comme aux jeunes couples. Nous souhaitons d'ailleurs développer la colocation intergénérationnelle*", insiste le Président. Définitivement engagé dans une démarche de développement durable, Orvitis souhaite continuer de "*proposer des logements dont la qualité est reconnue par tous, avec une recherche constante d'économies d'énergie, qui sont autant d'économies financières sur les charges des locataires*", assure François-Xavier Dugourd. Autre axe prioritaire selon lui : "*proposer un parcours résidentiel qui favorise l'accession à la propriété*".

Le Conseil Départemental, premier partenaire d'Orvitis

Le Conseil Départemental entretient des liens étroits avec Orvitis, créé en 1930 à son initiative. "*L'Office est un acteur incontournable de l'aménagement des territoires de Côte-d'Or, urbains comme ruraux. C'est un atout pour le département, les communes, les intercommunalités : son action permet de retenir et d'attirer la population sur nos territoires*", explique le nouveau Président. Et de souligner le "*poids économique d'Orvitis*", qui représente 80 M€ par an de travaux de construction et d'entretien. "*Cela génère beaucoup d'activité pour les entreprises locales*", se félicite-t-il.

Le saviez-vous ?

→ Le Conseil Départemental accorde au bailleur la garantie des emprunts sur les projets d'acquisition ou de construction de logements sociaux.

→ Afin de faciliter l'accès au logement de personnes en difficulté, le Conseil Départemental soutient les opérateurs HLM, organismes agréés et collectivités locales dans la production de logements conventionnés. Un maire désireux de construire de nouveaux logements dans sa commune peut ainsi bénéficier de subventions départementales pour créer des logements sociaux.

"Le logement est une préoccupation majeure des français. Construire des logements, c'est construire l'avenir."

→ En savoir + : www.cotedor.fr (rubrique "guide des aides")

LOGEMENT PRIVÉ

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL VOUS INVITE À RÉDUIRE LA FACTURE

En partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), le Conseil Départemental encourage les propriétaires privés à engager des travaux permettant d'économiser l'énergie dans leur logement, grâce à une aide complémentaire au programme "Habiter Mieux".

Rénover son logement tout en faisant des économies d'énergie, c'est possible grâce au programme "Habiter Mieux".

Vous êtes propriétaire occupant d'un logement de plus de 15 ans, disposez de ressources très modestes et souhaitez engager des travaux d'amélioration de la performance énergétique de votre bien d'au moins 25 % ? Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement financier de l'Anah. La subvention s'élèvera à 50 % du montant HT des travaux (dans la limite d'un plafond de 10 000 €) à laquelle s'ajoutera une prime Habiter Mieux de 2 000 € et une majoration de 250 € apportée par le Conseil Départemental, si vos travaux conduisent à un gain énergétique de plus de 40 %.

Pourquoi réaliser des travaux de réhabilitation énergétique ?

Pour améliorer votre confort et réduire vos factures ! Réaliser des travaux de rénovation thermique (amélioration du système de chauffage, de production d'eau chaude, travaux d'isolation au niveau des murs, combles ou fenêtres...) peut contribuer à considérablement réduire vos charges énergétiques. Intéressés par le dispositif ? Contactez le Conseil Départemental qui vous orientera auprès de l'opérateur spécialisé chargé d'effectuer le diagnostic énergétique de votre logement. Ce dernier pourra vous accompagner jusqu'à la réalisation de vos travaux. Dans ce cas, une subvention vous sera versée pour vous permettre la rémunération de l'opérateur, à laquelle participe également le conseil Départemental.

➔ En savoir + : 03 80 63 30 37

Repères

396 logements financés par le Conseil Départemental au titre du programme *Habiter Mieux* sur la période 2013-2014

65 000 € apportés par le Conseil Départemental au titre du programme *Habiter Mieux* en 2015

Zoom sur le programme "Habiter Mieux"

Ce programme national d'aide à la rénovation thermique de logements privés a été lancé par l'Etat en 2010. Son objectif : permettre la réhabilitation de 300 000 logements de propriétaires occupants à revenus modestes en situation de forte précarité énergétique sur la période 2010-2017. Dans le cadre de ce programme, en complément des aides de l'Anah, le Conseil Départemental verse une subvention aux propriétaires occupants.

PATRIMOINE ROUTIER, L'

5 864 km de réseau routier à entretenir, tel est le challenge du Conseil Départemental. C'est une question de sécurité routière d'une part mais c'est aussi, la condition d'une bonne gestion économique de ce patrimoine dont le traitement curatif est beaucoup plus coûteux pour la collectivité que l'entretien préventif.

300 agents départementaux s'emploient toute l'année à rendre les routes de Côte-d'Or fiables et confortables.

Couche de roulement

Si l'entretien du patrimoine comprend la signalisation verticale (panneaux de police, signalisation directionnelle) et horizontale (marquage au sol), le fauchage des accotements, l'élagage des plantations riveraines du domaine public, voire l'abattage des arbres malades, c'est surtout l'entretien des chaussées et des ouvrages d'art (ponts) qui nécessitent le plus important investissement – humain et budgétaire.

Restaurer les chaussées

La dégradation des chaussées est causée par le trafic, notamment de poids lourds, et l'eau de surface, qui, lorsqu'elle pénètre à l'intérieur de la structure de la chaussée, réduit considérablement sa résistance, en particulier lorsque ce phénomène se combine à un cycle de gel/dégel. Le deux objectifs du programme "assainissement des plate-formes" du Conseil Départemental sont : le maintien de l'étanchéité de la couche de surface de la chaussée pour éviter ces dégradations ; la sécurité routière avec le maintien des qualités d'adhérence nécessaires notamment dans les virages et en cas de besoin de freinage.

12 M€ en 2015 pour les couches de roulement

Des objectifs jugés prioritaires par l'Assemblée Départementale qui, dans un contexte économique pourtant difficile, a voté en 2015 un crédit de 12 M€ pour la réfection des couches de roulement. Cette enveloppe permettra de réaliser environ 300 km de couches de roulement, c'est-à-dire 5 % du linéaire total du réseau routier départemental. Un investissement qui, en plus d'assurer la maintenance du patrimoine routier, aide au maintien de l'activité du secteur des travaux publics, durement touché par la crise.

Le chiffre

20 ans

Fréquence à laquelle les couches de roulement des chaussées sont renouvelées

Optimisation des moyens

Les enjeux de la maintenance des chaussées, dans un contexte de contraintes budgétaires durables, obligent à une efficience dans l'utilisation des crédits qui y sont consacrés. En particulier, il est indispensable d'optimiser les techniques employées. Ainsi, les techniques en couche mince (enduits superficiels, enrobés coulés à froid, bétons bitumineux très minces) sont privilégiées, y compris sur les routes du réseau principal, lorsque les défauts d'étanchéité et d'adhérence le justifient. En revanche, les solutions de type béton bitumineux classiques ne sont employées que pour les chaussées du réseau principal qui nécessitent un renforcement de la structure.

Le coût de traitement d'une chaussée est très variable suivant la technique employée : de l'ordre de 20 000 € au km pour un enduit superficiel à plus de 100 000 € au km pour un béton bitumineux.

24 M€ par an pour entretenir le patrimoine routier

L'entretien du patrimoine routier départemental représente annuellement environ 24 M€ en Côte-d'Or. Ce montant inclut les frais liés à l'entretien des engins et véhicules, ainsi que les gros travaux confiés à des entreprises et les achats de matériaux nécessaires aux travaux d'entretien en régie réalisés par les équipes des centres routiers (gravillons, enrobé froid, émulsion de bitume notamment).

ENTRETIEN NÉCESSAIRE

Entretenir les ouvrages d'art départementaux

Les presque 6 000 km de routes départementales de la Côte-d'Or sont jalonnées par 1 600 ponts permettant de rétablir la chaussée au-dessus des brèches naturelles ou artificielles et 1 000 murs de soutènement participant à la stabilité ou à la protection du réseau routier. Ces ouvrages d'art côte-d'oriens représentent une valeur patrimoniale de 550 M€, les ponts en maçonnerie, datant pour certains du 18e siècle, étant les plus intéressants d'un point de vue architectural. Ce patrimoine vit et se dégrade naturellement au fil des ans, par les effets cumulés de la circulation, parfois agressive, et des conditions météorologiques. D'où la nécessité – et l'obligation légale – du Conseil Départemental de le surveiller et de l'entretenir afin de garantir la sécurité des usagers de la route, le maintien d'un réseau routier opérationnel, et la sauvegarde d'un patrimoine transmis par nos ancêtres.

Prévenir plutôt que guérir

La surveillance est une étape préalable avant toute intervention d'entretien ou de réparation. 800 visites annuelles des ouvrages d'art réalisées par les agents départementaux permettent de dresser un état des lieux du patrimoine, puis une quinzaine de visites très détaillées constituent un diagnostic exhaustif des ouvrages les plus complexes ou importants. Cette surveillance périodique, capitalisée au fil des années, permet ainsi de hiérarchiser les besoins, d'établir une programmation des travaux à mener et enfin de réaliser les études et les travaux nécessaires en fonction des budgets disponibles.

Nettoyer et drainer l'eau

L'entretien courant des ponts consiste, quant à lui, à nettoyer l'ouvrage, enlever la végétation et permettre à l'eau de s'évacuer au plus vite. L'eau est l'ennemi numéro un de toute structure en maçonnerie, acier ou béton. Ce travail fastidieux est indispensable pour maintenir le plus longtemps possible le parc d'ouvrages en bon état. Toutefois, il s'avère nécessaire de réaliser un entretien plus complexe en changeant des parties d'ouvrages comme les garde-corps ou les joints de chaussée. Cela représente une vingtaine d'interventions ciblées par an (et un budget de 240 000 € en 2015). En cas de multiples ou gros désordres, il faut réparer l'ouvrage, voire envisager sa reconstruction – dix opérations ont ainsi été engagées en 2015 pour un montant de 2 M€ *(voir détail ci-contre)*. L'enjeu de la maintenance des ouvrages d'art est important, car un pont dégradé ne peut plus être franchi, engendrant un impact immédiat sur la vie locale.

Réfection du pont sur l'Ardisson à Treclun

2 M€ de travaux sur les ouvrages d'art en 2015

- Réfection générale d'une buse métallique et de l'ouvrage en maçonnerie sur la Campeune, à Le Fête (RD 981) : 370 000 €
- Reconstruction du pont sur l'Arnison, à Treclun (RD 110A) : 260 000 €
- Suppression d'un caniveau béton et création de dispositifs de retenue, à Morey-Saint-Denis (RD 122) : 200 000 €
- Renforcement de l'ouvrage de décharge sur un champ d'inondation de la Saône, à Villers-les-Pots (RD 905) : 500 000 €
- Réparation d'un ouvrage de franchissement d'un ruisseau, à Montagny-les-Seurre (RD 35) : 100 000 €
- Aménagement de l'ouvrage sur le canal de Bourgogne, à Brazey-en-Plaine (RD 968) : 180 000 €
- Réfection des trottoirs du pont sur l'A31, à Nuit-Saint-Georges (RD 35) : 80 000 €
- Réfection des trottoirs du pont sur l'A31, à Fenay (RD 108K) : 80 000 €
- Réfection des trottoirs du pont sur l'A39, à Dijon (RD 122A) : 80 000 €
- Reconstruction de l'ouvrage sur le Chailloux, à Champeau-en-Morvan (RD 106) : 150 000 €

Adaptation au changement climatique, préservation des ressources en eau, maîtrise des pollutions, restauration des milieux aquatiques et de la biodiversité sont des défis majeurs pour l'avenir et le monde agricole, un des acteurs incontournables pour les relever. Le Conseil Départemental de la Côte-d'Or s'est investi depuis plusieurs années dans la gestion de l'eau en agriculture.

L'EAU ET L'AGRICULTURE, UN DÉFI POUR DEMAIN

Le 9 juillet dernier un débat a réuni l'ensemble des acteurs du bassin de la Saône autour de ces thématiques. Un moment privilégié qui permet aujourd'hui de revenir sur les politiques locales menées par le monde agricole et le Conseil Départemental.

La Côte-d'Or regroupe de grandes régions très différentes tant d'un point de vue agricole qu'hydrogéologique. Sa position en tête de trois bassins hydrographiques, la Seine, la Loire et le Rhône et couplée à des sols limités, en fait une région fragile en termes de protection des eaux, que ce soit qualitativement ou quantitativement.

La prévention privilégiée

Le Conseil Départemental a réaffirmé son soutien à travers deux accords-cadres pluriannuels (2015-2020), passés, l'un avec la chambre d'agriculture, l'autre avec les trois agences de l'eau. Les actions préventives ont pris le pas sur les actions curatives :

- En recherchant et en testant des pratiques innovantes, limitant l'utilisation des intrants ou les fuites vers les nappes : désherbage mécanique, cultures intermédiaires pour piéger les nitrates.
- En recherchant et en testant des systèmes de culture innovants : rotation, semis sous couver, agricultures biologiques.
- En développant de nouvelles pratiques autour des captages prioritaires ciblés dans les schémas directeurs d'alimentation en eau potable.
- En maîtrisant la gestion d'une surface de 240 ha dans le Val de Saône qui garantit pour les générations futures la protection d'une nappe alluviale pouvant répondre aux besoins de 70 000 habitants.

Des solutions adaptées

Le Conseil Départemental a également initié des schémas directeurs de réduction des pollutions vitivinicoles et d'irrigation, avec les agriculteurs, leur permettant de s'organiser en structures collectives (Associations Syndicales d'Irrigation, Syndicats Viticoles). Dans le secteur des grandes cultures, ils ont créé des bassins de récupération des eaux de pluies tout en supprimant les prélèvements d'eau individuels. Dans le secteur viticole, les 9 aires de lavage collectives ont réduit très sensiblement les rejets phytosanitaires dans les cours d'eau.

La biodiversité protégée

Avec la modernisation de la mécanisation et le contexte économique, les pratiques culturales ont évolué et de nombreuses prairies ont laissé place à des cultures tributaires d'un certain nombre d'amendements (azote, phosphore) et de traitements (herbicides, pesticides). Ces actions sont plutôt négatives pour la faune et la flore. Le Val de Saône, par exemple, est prospecté depuis de nombreuses années. On y trouve des espèces rares inféodées en particulier aux milieux prairiaux humides (Râle des genêts -désormais disparu-, Courlis cendré, Tarier des prés, ...).

La politique engagée sur ces zones a consisté à mettre en place des mesures agri-environnementales :

- maintien ou augmentation des surfaces en prairie
- diminution ou arrêt de leur fertilisation azotée
- pratique des retards de fauche pour préserver des oiseaux encore non volants aux dates habituelles de fenaison
- entretien et/ou restauration d'éléments structurants du paysage.

Enfin, l'eau est aussi nécessaire pour l'élevage, sans elle les bêtes ne peuvent survivre. L'eau et l'agriculture de notre département démontrent ainsi la nécessité d'une gestion solidaire dans ce domaine.

NOUVEAU LOGO DÉPARTEMENTAL :

PRÉSENTATION & MODE D'EMPLOI

PAR LA LOI DU 27 MAI 2013, LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CÔTE-D'OR EST DEVENU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CÔTE-D'OR. UNE ÉVOLUTION IMPOSÉE QUI A CONDUIT À LA CRÉATION D'UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE OFFICIELLEMENT DÉVOILÉE LE 2 JUILLET ET PRÉSENTÉE DANS LE PRÉCÉDENT CÔTE-D'OR MAGAZINE, APRÈS QUE PLUS DE 5 000 COTE-D'ORIENS AIENT EXPRIMÉ LEUR PRÉFÉRENCE.

Vous êtes nombreux, partenaires associatifs, institutionnels et prestataires à devoir intégrer ce nouveau logo sur vos supports d'information et de communication afin de valoriser le soutien du Département, dont vous bénéficiez.
Le logo, ses déclinaisons graphiques et ses différents formats de fichiers numériques sont mis à votre disposition en téléchargement libre sur le site internet du Département : www.cotedor.fr, aujourd'hui en page d'actualité et, de manière permanente, dans la rubrique le *Conseil Départemental de la Côte-d'Or et vous*.

Le logo officiel, celui qu'il faut prioritairement utiliser :

Version quadri, *Côte-d'Or le Département* en jaune

NON OUI

NON OUI

Pour tenir compte des conditions graphiques et/ou techniques qui ne permettent pas l'utilisation de ce logo, nous mettons à votre disposition une version quadri texte blanc, mais aussi pour impression noir et blanc, des versions monochromes et "niveaux de gris".

- Si le texte *Côte-d'Or le Département* en jaune n'est pas assez lisible, sur un fond photographique ou unis mais dissonant avec le jaune : **le logo quadri texte blanc**
- En cas d'impression noir et blanc : **le logo en niveaux de gris**
- En cas d'impression, de gravure, de tampographie, broderie… monochromes : **le logo en noir ou le logo en blanc**

Tous les formats de fichiers utiles

Nous mettons à votre disposition le logo et ses déclinaisons dans les principaux formats de fichiers numériques :

- pour une utilisation bureautique : ".pdf", ".jpg" et ".png"
- pour une utilisation infographique : ".ai"

Précautions d'usage

Le dessin, la typographie, la couleur du logo ne doivent en aucun cas être transformés, déformés ou déplacés. Les éléments constituant le logotype sont indissociables.

L'usage du logo est réservé aux structures partenaires, et ne peut en aucun cas être utilisé à des fins commerciales. Le logo est déposé et protégé par le droit de la propriété intellectuelle. Toute utilisation doit être strictement conforme aux clauses de l'accord liant l'utilisateur et le Département.

CANTON D'IS-SUR-TILLE

SACQUENAY : LA SALLE DES FÊTES SE REFAIT UNE JEUNESSE

Les 267 habitants de Sacquenay jouissent désormais d'une salle des fêtes moderne et fonctionnelle. Huit mois de travaux ont été nécessaires pour la réhabiliter l'équipement, construit en 1953, qui ne répondait plus aux normes d'accessibilité, de sécurité et d'assainissement. **Le Département a apporté 76 500 € au titre de son programme portant sur les espaces de rencontres et de loisirs** (soit 32,2 % du montant global de l'opération), le lieu va pouvoir redevenir le centre de vie et de rencontres amicales et conviviales qu'il était ! Cette réalisation, signée par le cabinet d'architecture Somaglino, va *"permettre de développer le lien social et vivifier le tissu associatif de la commune"*, comme l'a rappelé le Président du Conseil Départemental lors de l'inauguration le 29 mai.

CANTON DE LADOIX-SERRIGNY

PERNAND-VERGELESSES : L'ÉGLISE RENAÎT DE SES CENDRES

L'église Saint-Germain de Pernand-Vergelesses (XII^{e} siècle) a bénéficié ces derniers mois d'importants travaux de rénovation. Délabré, l'édifice était devenu dangereux pour les riverains, des pierres de lave tombant du toit. L'église n'avait été rénovée depuis le XIX^{e} siècle... L'opération a d'abord consisté en la restauration des toitures en laves du chœur et de la nef et des toitures en tuiles de la chapelle et de la sacristie, sous la conduite de l'architecte M. Buri. **Un chantier d'envergure, réalisé de septembre 2014 à l'été 2015, pour un montant de 450 000 €, auquel le Conseil Départemental s'est associé (59 550 €).** La deuxième tranche des travaux portera sur la réfection des façades de l'église. Une souscription a été lancée par la commune, en lien avec la Fondation du Patrimoine, pour permettre la poursuite des travaux.

CANTON D'AUXONNE

Architecte Thierry Cornu

LA MAIRIE D'ATHÉE A PRIS SES NOUVEAUX QUARTIERS !

Après de longs mois de réhabilitation, la nouvelle mairie a emménagé au sein du château des Soeurs de la Charité, dans le centre du village. Elle se compose d'une salle de conseil, d'une salle pour les adjoints, du bureau du maire et celui de la secrétaire, ainsi que d'une salle des archives. Une salle est également dédiée aux associations et deux logements communaux (T3) à loyer modéré ont été créés. Le nouveau bâtiment, fonctionnel et accessible à tous, remplace avantageusement l'ancienne mairie qui n'était plus aux normes et dont la réhabilitation était difficilement envisageable. **Le Conseil Départemental a accompagné ce projet à hauteur de 42 700 € dans le cadre de son programme d'aide portant sur les bâtiments et édifices publics communaux non protégés.**

CANTON DE SEMUR-EN-AUXOIS

Architecte Daniel Deffner

LES ASSOCIATIONS ET LES ENFANTS DE PRÉCY-SOUS-THIL AUX ANGES

La commune de Précy-sous-Thil s'est dotée d'un espace permettant aux associations de proposer des activités sportives et d'accueillir des enfants dans le cadre d'activités extra et périscolaires en toute sécurité. Située dans l'enceinte de la mairie, la salle permet notamment la pratique du judo (le club compte 132 licenciés) et de la gym détente pour les aînés. Elle représente un complément intéressant au gymnase communal, rénové il y a trois ans. **Cette réalisation, économique d'un point de vue énergétique grâce à son ossature bois, sa centrale double flux pour l'aération et son isolation maximum, a été soutenue par le Conseil Départemental à hauteur de 140 000 €** (soit 28,4 % du montant total du projet) à travers le contrat *AmbitionS Côte-d'Or* conclu avec la communauté de communes de la Butte de Thil.

ENTREPRISE 100 % Côte-d'Or ENTREPRENEUR

SIMA

FRÉDÉRIC FOURGEAUD, LE MOTODIDACTE !

Dans ses précédentes vies, Frédéric Fourgeaud a été pilote de course, marchand de motos, président d'une marque d'huile dédiée 100 % aux deux roues. En 2008, il a racheté la Sima (Société d'Importation de Motos et Accessoires), un des derniers importateurs indépendants de France. Rencontre avec ce chef d'entreprise multicarte.

Lorsque Frédéric Fourgeaud arrive en Côte-d'Or en 2006, c'est pour relever un défi : redresser la Sima, qui perd un million d'euros par an. Un an plus tard, non seulement l'entreprise ne perd plus son million annuel, mais elle le gagne ! Une dynamique qui encourage l'entrepreneur à acquérir la société en 2008, avec son associé Dominique Delsart, puis à construire en 2010 un nouveau bâtiment, adapté au commerce moderne, à Levernois. *"Situé en bordure d'autoroute, il représente une belle vitrine. 25 millions d'automobilistes passent devant chaque année"*, se félicite Frédéric Fourgeaud, qui apprécie *"la situation géographique idéale de la Côte-d'Or, très bien desservie par les voies de communication et centrale en Europe"*. Et la Côte-d'Or le lui rend bien : la Sima a remporté en 2015 le Prix Coup de cœur du jury des *Trophées des entreprises de Côte-d'Or. "Cela fait plaisir d'être reconnu comme un acteur actif de l'économie locale"*, assure-t-il.

Mash : des motos vintage et fiables

Distributrice de marques réputées, comme TGB et Adly (quads), Gas (motos off road), Hyosung, TGB Scooter, la Sima a créé sa propre marque de moto il y a deux ans : Mash. Et ça marche : *"fin 2014, nous étions n°1 des ventes devant Honda en 125 cm³ !"*, se réjouit le bouillant manager. La clé de ce succès : des motos au joli look néorétro, fiables et faciles à conduire et un partenariat fructueux avec des industriels chinois. *"Nous réalisons les prototypes avec des carrossiers, des peintres et des selliers du coin, puis nous les envoyons en Chine pour créer un modèle de présérie qui donne le départ de la production-après testing et validation par la Sima. Nous sommes à mi-chemin entre le monde de l'industrie et de l'artisanat"*, précise Frédéric. En 2014, 5 000 motos Mash (125, 250 et 400 cm³) ont été vendues dans 12 pays. Prévisions 2015 ? 8 000 véhicules.

Des projets tous azimuts

La Sima, dans le cadre d'un partenariat avec Von Dutch, propose aussi des motos en série limitée (200 exemplaires numérotés), une ligne vestimentaire et des accessoires moto (pièces de rechange, top case, casques...). En 2010, année où le marché du quad a explosé, la Sima a réalisé un chiffre d'affaires de 35 M€.

Au total, avec un chiffre d'affaires annuel de 26 M€ et des marges confortables, l'entreprise se porte bien. *"Nous faisons partie des rares importateurs indépendants français – à 98 %, les importateurs sont des filiales de grandes marques"*, explique le chef d'entreprise, qui emploie 37 personnes (services après-vente, achats, marketing, commercial, comptabilité, informatique) et prévoit encore des embauches pour accompagner le développement de Mash. *"On va monter en cylindrées !"*, promet le président passionné.

En savoir +
SIMA - ZI des Bonnes Filles - 21200 Levernois - 03 80 22 06 13
www.simamoto.fr et www.simastore.fr

VOTÉ par le Conseil Départemental le 3 juillet 2015 !

Près de 7,2 M€ de subventions attribués

Action sociale : 2,2 M€, dont

- **2 M€** aux structures d'insertion (Acodège, Resto du Cœur, SDAT, Croix rouge, Sentiers…)

Développement économique : 120 000 €, dont

- **31 000** € à la chambre de Métiers et de l'Artisanat
- **68 000** € à l'Association pour l'inscription des Climats au patrimoine mondial de l'Unesco, l'appli-mobile de Côte-d'Or Tourisme et l'aménagement du port de Pontailler-sur-Saône

Agriculture : 80 850 €, dont

- **50 350** € d'aide à l'élevage
- **30 500** € à la filière bois

Contrats *AmbitionS Côte-d'Or* : 157 000 €, dont

- **72 000** € à la commune d'Avosnes pour la restauration de la chapelle de Barain

Protection du patrimoine : 1 M€, dont

- **210 000** € pour la salle des fêtes d'Avelanges, les espaces de rencontres et de loisirs de Bouilland et d'Eperney-sous-Gevrey.
- **141 000** € dans le cadre de **Village Côte-d'Or** pour 31 opérations de travaux sur patrimoine communal (aire de jeux à Curley, toiture à l'école de Flammerans, salle de la mairie à Echevannes...), et sur voirie (Rouvres-sous-Meilly, Saint-Pierre-en-Vaux, Etalante, Montigny-sur-Aube, Sacquenay…).
- **234 000** € pour la restauration de patrimoines protégés au titre des Monuments Historiques (orgue de l'église Saint-Symphorien de Nuits-Saint-Georges, horloge de l'église Saint-Léger à Ruffey-lès-Beaune, tableau "Le Baptême du Christ" à Grancey-sur-Ource…).

Collèges : 1,2 M€, dont

- **980 000** € pour des grosses opérations d'entretien et de réparation
- **60 000** € pour 20 parcours Starter dans les collèges

Culture, sport et vie associative : 480 000 €, dont

- **40 000** € aux 18 chorales "Voix de Côte-d'Or"
- **125 000** € pour le Fonds d'aide à la vie associative (FAVA)
- **267 000** € pour manifestations, acquisition de matériels sportifs et clubs pro

LA CÔTE-D'OR VUE PAR LES COLLÉGIENS

LES COLLÉGIENS EMBARQUENT SUR LA SAÔNE !

Depuis plusieurs années, le Conseil Départemental mène une politique d'éducation artistique en direction des collégiens. A travers son dispositif "La Côte-d'Or vue par les collégiens", il a accompagné d'avril à juin 2015 le projet "Mémoires de Saône, le Val de Saône vu par les collégiens", chapeauté par la photographe Claire Jachymiak aux collèges d'Echenon et Seurre.

Deux classes de 6e ont participé à ce projet, qui a porté sur la réalisation d'un reportage photographique sur les activités liées à la Saône à Saint-Jean-de-Losne et Seurre. Une manière originale d'aborder un patrimoine particulier et les activités économiques actuelles qui en témoignent...

Un travail de préparation

Les élèves ont, dans un premier temps, été initiés à l'art et la technique de la photographie. Tous croyaient savoir se servir d'un appareil photo, or un apprentissage fut bien souvent nécessaire. Armés de conseils simples – et d'appareils photo – les élèves sont ensuite partis à la rencontre de leur territoire, de quais en écluses, de gravière en capitainerie, de péniches marchandes en ateliers fluviaux.

Cordes, ancres, hélices... au fil de la Saône

Ce travail a donné vie à de nombreux clichés, qui ont été respectivement présentés au collège des Hautes Pailles d'Echenon le 2 juillet et au collège Dinet de Seurre le 3 juillet. Les 20 diptyques (cadres composés de deux photos) exposés à Echenon mettent en scène les activités du port fluvial de Saint-Jean-de-Losne, notamment la restauration des bateaux et la pêche, tandis que les 20 diptyques concernant Seurre sont plutôt axés sur la rivière et son environnement (paysages, souvenirs des crues, grande écluse de Seurre pour la canalisation de la Saône, utilisation de la brique dans les constructions...). Des photos qui seront à découvrir dès le 18 septembre dans les Jardins du Conseil Départemental, à Dijon *(voir aussi p. 23).*

ZOOM SUR...

"Culture, patrimoine et territoires"

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Schéma Départemental d'Action Culturelle, le Conseil Départemental de la Côte-d'Or a fait de la présence des artistes dans les collèges un outil privilégié d'accès à la culture pour les jeunes. En parallèle, avec l'action "La Côte-d'Or vue par les collégiens", il a souhaité leur proposer de mieux comprendre leur territoire de vie. Objectifs ? Apprendre à observer et apprécier son environnement patrimonial, paysager et économique à travers la photographie - avec un artiste qui, le temps du projet, partage les processus de création qu'il met en œuvre (réflexion, expérimentation, réalisation). Une approche du territoire qui invite ces jeunes à regarder d'une autre façon les réalités qui les entourent, des réalités souvent devenues invisibles... Alors le patrimoine se révèle : bâtiments, objets, paysages façonnés par l'homme, savoir-faire... Le patrimoine n'appartient plus seulement au passé mais apparaît comme une source éclairant le présent. Les collégiens en deviennent les interprètes et plus encore : les ambassadeurs !

ÇA SE PASSE DANS VOTRE COLLÈGE, PARTAGEZ-LE SUR : www.mycollege21.fr

SORTIR EN Côte-d'Or

Du 18 septembre à fin octobre, les Jardins du Conseil Départemental accueilleront une exposition rétrospective des projets "La Côte-d'Or vue par les collégiens" réalisés de 2011 à 2015. L'occasion de mettre à l'honneur trois territoires et leur identité : la Côte viticole, l'Auxois et le Val de Saône.

La Côte-d'Or vue par les collégiens

Les Climats du vignoble de Bourgogne

La rencontre de la ville et du vignoble à Nuits-Saint-Georges… Les gestes du vigneron et ses outils dans ses vignes et dans sa cave à Nolay… Deux manières complémentaires d'appréhender la place importante du vignoble sur ces territoires de la Côte viticole. Ce projet a été mené en 2011-2012 au sein des collèges de Nolay et Nuits-Saint-Georges avec la photographe Armelle. L'exposition présente quelques-unes des compositions réalisées à partir des très beaux clichés pris par les collégiens.

L'Auxois agricole, terre d'élevage

En 2013-2014, la photographe Claire Jachymiak a mené au collège de Vitteaux un travail sur le monde agricole. Des centaines de clichés ont été pris par des élèves de 4e au sein de huit exploitations des environs mettant en valeur le pâturage, le vêlage, la nourriture, les soins donnés aux animaux… Veaux, chevaux, chèvres toute la diversité de l'Auxois agricole, terre d'élevage s'exprime à travers cette sélection de photographies originales.

Mémoires de Saône, le Val de Saône

Dernier projet en date, achevé en juin 2015, également sous la conduite de Claire Jachymiak, "Mémoires de Saône" a amené les élèves de deux classes de 6e des collèges d'Echenon et de Seurre à arpenter leur territoire *(voir aussi P. 22)*. Visites aux professionnels des chantiers navals de Saint-Jean-de-Losne, réparant des bateaux venus de toute l'Europe, entretiens avec les anciens habitants à Seurre qui gardent la mémoire des caprices de la rivière s'expriment dans d'étonnantes photographies.

"La Côte-d'Or vue par les collégiens" continue…

2015-2016 placera le territoire châtillonnais dans l'objectif des jeunes collégiens. Il s'agira de travailler sur le thème de la forêt et du bois, en lien avec le projet de Parc national de forêts de Champagne et Bourgogne.

Sous l'œil de la caméra… aussi !

Autre projet, "L'Image parcellaire" (portant sur les Climats) réalisés en 2012-2013 au collège Félix Tisserand de Nuits-Saint-Georges avec les vidéastes-plasticiennes Annelise Ragno et Fiona Lindron comporte quatre vidéos. Elles seront présentées sur l'écran du hall de la salle des Séances lors de l'inauguration de l'exposition le 18 septembre et à l'occasion des Journées européennes du patrimoine les 19 et 20 septembre. Entre documentaire et fiction, ces petits films explorent toutes les étapes de l'élaboration du vin, du travail dans les vignes au laboratoire d'oenologie.

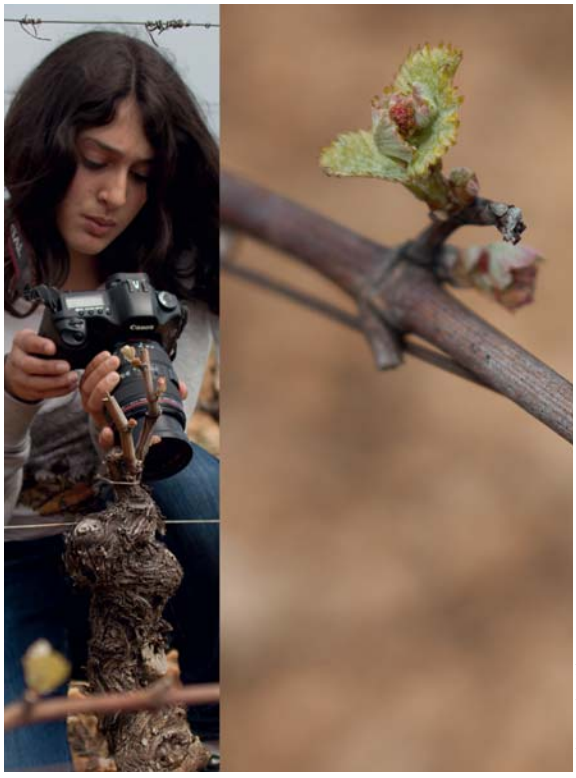

© Claire Jachymiak

De l'instant, de la sensibilité… et du talent

Un concept original qui permet aux collégiens de découvrir leur territoire de vie sous un jour nouveau, de rencontrer les acteurs locaux… le résultat de ces projets "La Côte-d'Or vue par les collégiens" témoignent de l'incroyable talent de ces photographes en herbe !

En savoir +

La Côte-d'Or vue par les collégiens
Jardins du Département
53 bis rue de la Préfecture
21000 Dijon
www.cotedor.fr

Coup de Contes en Côte-d'Or

Le Festival explore les Passages

Du 17 septembre au 3 octobre, pour sa 23e édition, le festival, organisé par la Médiathèque Côte-d'Or, explorera le thème "du passage et des passages" à travers le registre de cinq conteurs.

Cinq conteurs qui se produiront autour de 25 spectacles dans toute la Côte-d'Or pour partager leurs histoires. Le public partira à la rencontre de personnages qui essaient de grandir, se dépassent, partent à la quête du monde, des autres et d'eux-mêmes… Dans des contes initiatiques et merveilleux, des récits de vie, il explorera le passage sous toutes ses formes : passage d'un pays à l'autre, d'une époque à l'autre, du temps qui passe, des âges de la vie, le passage à l'état de parent, d'une classe à l'autre, du monde étudiant au monde professionnel, le passage du savoir, de la métamorphose animale...

Les bibliothèques "passe"… à l'action

De septembre à décembre, les bibliothèques du réseau départemental se mobilisent pour proposer des animations en tout genre et pour tous : expositions, concours photos, bookcrossing, lectures, projections de films, café littéraire, conférences, speed booking, ateliers divers…

Se renseigner auprès de la bibliothèque de votre commune

En savoir + sur : www.mediatheque.cotedor.fr

© Sarah Boullaud

Simon GAUTHIER

Le Vagabond céleste

Avec son imaginaire débridé, son énergie exceptionnelle et sa sensibilité de poète, l'artiste québécois nous livre l'histoire d'un homme, qui décide de troquer sa maison contre une paire de bottes et de partir pour aller plus loin dans sa vie. Depuis, il marche et enlumine la conscience des gens qu'il croise.

24/09 à Varois-et-Chaignot – Salle P. Aubert
25/09 à Semur-en-Auxois – Bibliothèque municipale – Réservation obligatoire 03 80 97 20 43
26/09 à Arnay-le-Duc – Centre social
28/09 à Marsannay-la-Côte – Médiathèque Bachelard – Réservation conseillée 03 80 59 64 72
29/09 à Venarey-Les Laumes – Centre d'Art et de Congrès

Sylvie DELOM

Corps sans âme

Sylvie Delom est chanteuse, auteur et metteur en scène. Elle conte, sur la base d'un conte merveilleux traditionnel, du mythe de Faust et du thème de la femme astucieuse, la fureur de vivre des adolescents dans une langue joyeuse et gourmande.

- **18/09 à Pouilly-en-Auxois – Salle polyvalente (Espace JC Patriarche)**
- **19/09 à Précy-sous-Thil – Bibliothèque intercommunale – Réservation conseillée 03 80 64 71 85**
- **21/09 à Selongey – Mairie (salle du conseil municipal)**
- **22/09 à Neuilly-lès-Dijon – Mairie – Réservation obligatoire 03 80 47 02 88**
- **23/09 à Saint-Seine-L'Abbaye – Salle C. Myon**

Jeanne FERRON

Sur le feu

Actrice, comédienne et lectrice, Jeanne Ferron apprivoise ici quelques histoires fortes et lumineuses sur le thème du feu : Vulcain, le dieu du feu, marié avec Vénus, un mariage propice à des étincelles…, le Phénix qui renaît de ses cendres, la grand-mère initiatrice Baba Yaga.

- **17/09 à Brazey-en-Plaine – Salle polyvalente George Balme**
- **18/09 à Bligny-sur-Ouche – Salle des fêtes**
- **19/09 à Flammerans – Salle polyvalente**
- **21/09 à L'Etang-Vergy – Salle des fêtes – Réservation conseillée 03 80 51 88 54**
- **22/09 à Châtillon-sur-Seine – Salle Kiki de Montparnasse – Réservation obligatoire 03 80 91 38 64**

Jérôme AUBINEAU

C'est quand qu'on arrive

L'histoire de ce spectacle est un voyage initiatique au cœur de la vie car il n'est pas facile de grandir quand on a un père qui est un géant... Jérôme Aubineau est accompagné à la guitare par Basile Gahon.

- **23/09 à Laignes – Salle des fêtes (sous la mairie)**
- **24/09 à Vitteaux – Salle multimédia**
- **25/09 à Mirebeau-sur-Bèze – Centre socio-culturel**
- **26/09 à Quetigny – Salle Mendès France – Réservation conseillée 03 80 46 29 29**

© Isabelle Meister

Philippe CAMPICHE

Emile et une nuit

En 1989, Philippe Campiche rencontre le *conte et "ce qui était errance devient cohérence"*. Il cherche à dire dans ses contes ce qu'on ne lui a jamais dit enfant. En 2002, il écrit Emile et une nuit, une réflexion amusée et poétique sur la mort.

- **29/09 à Fontaine-lès-Dijon – Centre d'animation P. Jacques – Réservation obligatoire 03 80 58 42 30**
- **30/09 à Saulieu – Cinéma l'Etoile**
- **1er/10 à Montbard – Espace P. Eluard – Réservation conseillée 03 80 92 27 32**
- **2/10 à Seurre – Salle des fêtes**
- **3/10 à Genlis – Espace culturel P. Orssaud**

4e édition des Fermes Ouvertes

Nos Fermes ont la cote !

Dimanche 20 septembre 2015, les agriculteurs de Côte-d'Or ouvrent leurs portes et vous accueillent sur leurs exploitations : venez en famille découvrir ou re-découvrir les richesses de la vie à la ferme !

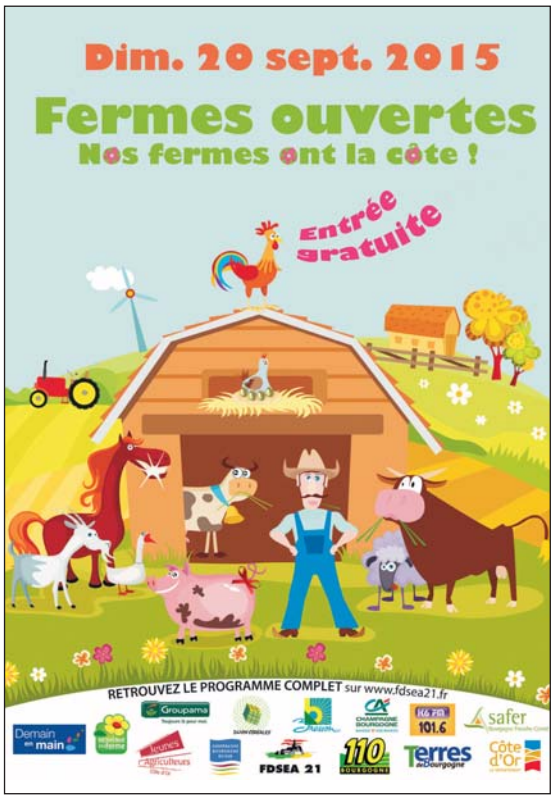

Partager la passion du métier

Moutarde, poules, moutons, céréales, lait, viande, légumes et petits fruits participent à la renommée et la diversité de notre territoire. Et c'est grâce au savoir-faire des agricultrices et agriculteurs, qui fait la fierté de tous les Côtes-d'oriens ! En organisant la quatrième édition de "Nos fermes ont la cote !" l'association *Demain en Main,* vous offre la possibilité de visiter gratuitement des exploitations agricoles à travers toute la Côte-d'Or pour découvrir les animaux et les cultures, partager la réalité du métier de paysan, mais aussi et surtout échanger en toute convivialité avec ces femmes et hommes ancrés dans le paysage côte-d'orien.

Sous le signe de la proximité et de la convivialité

Proximité sera donc le maître mot de cette journée. Pour agrémenter votre visite, les agriculteurs vous proposeront aussi des dégustations de produits du terroir, de la petite restauration, des animations pour les enfants ou encore des quizz avec lots à gagner !

En savoir + sur

Rendez-vous sur www.fdsea21.fr pour découvrir les exploitations agricoles qui vous accueilleront dimanche 20 septembre à 10h, 14h ou 16h précise pour le début des visites.

Archives départementales de la Côte-d'Or

Sur les traces de l'humanité, avec René Goguey

Les Archives départementales de la Côte-d'Or ont conçu une exposition autour du travail mené par René Goguey. Une soixantaine de clichés de l'aérophotographe – archéologue, autant dire un infime échantillon de sa production, y sera exposée jusqu'au 30 octobre.

Au-delà de ces clichés, les visiteurs découvriront aussi des carnets de vols, des calques archéologiques ainsi que quelques-unes des découvertes rendues possibles grâce au travail de René Goguey et prêtées, pour l'occasion, par le Musée archéologique de Dijon, le Muséo-Parc Alésia, le Musée du Pays Châtillonnais – Trésor de Vix. Une occasion unique pour mieux comprendre cette passion qui poussa pendant tant d'années un homme à quitter le sol dans le but de découvrir ce qu'il recèle.

Des trésors vus du ciel

Pendant plusieurs décennies, René Goguey a donc survolé le monde afin d'en percer les secrets, de mettre à jour les traces laissées par nos ancêtres, de guider la main – mais aussi la pelle et la pioche – des archéologues restés au sol. Parmi ces découvertes, certaines aussi importantes que celles du second théâtre antique d'Autun, des lignes de fortification de César sur le site d'Alésia ou encore de l'implantation de la VIIIe légion à Mirebeau-sur-Bèze.

UNE AVENTURE SUR LES TRACES DE L'HUMANITÉ

Un ouvrage que René Goguey a consacré à ses recherches et à ses découvertes, rédigé avec sa collaboratrice, Alexandra Cordier, également aérophotographe. Il y retrace cette formidable aventure qui le mena sur les traces de l'humanité, parfois au péril de sa vie comme lors de ce vol, en juin 1983, lorsque l'hélice de son monomoteur se détacha au-dessus du Morvan.
Un ouvrage, richement illustré, qui permet de mieux comprendre, et de mieux appréhender, tout ce que l'on doit à ce découvreur un rien tête brûlée.

Edition INFOLIO

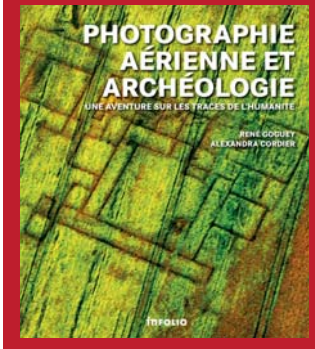

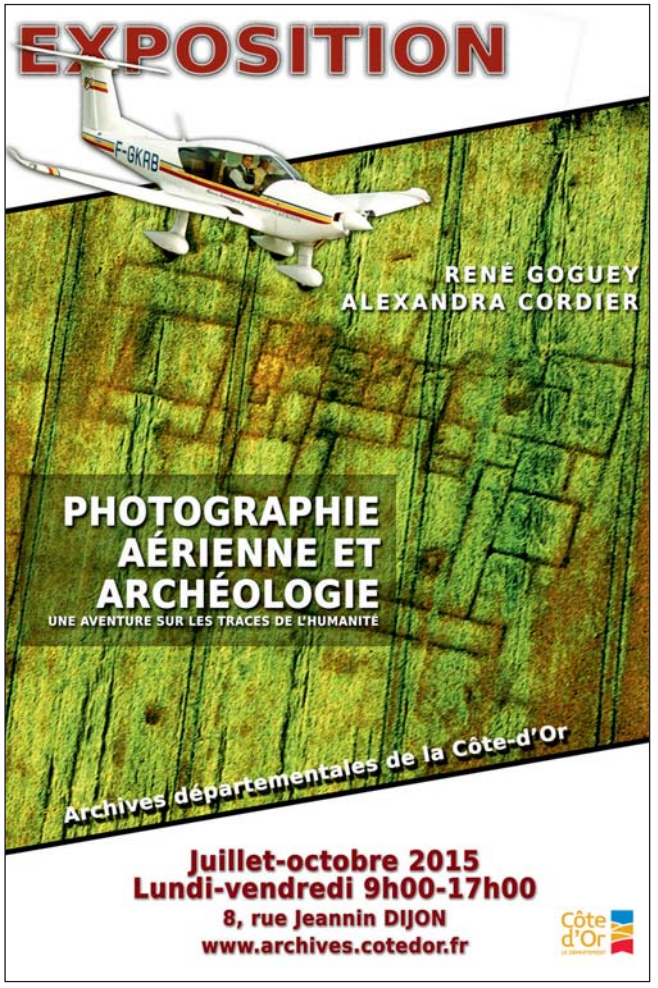

Une donation exceptionnelle

René Goguey a fait la donation au Département de quelque 71 000 clichés dont plus de 45 000 concernent directement la Bourgogne et plus particulièrement la Côte-d'Or. Un acte fort qui fera entrer l'"aérophotothèque René Goguey" dans le fonds déjà riche des Archives départementales de la Côte-d'Or.

En savoir +

Archives départementales de la Côte-d'Or
8 rue Jeannin, à Dijon
Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17h
03 80 63 66 98

L'AGENDA DE VOS SORTIES

Alésia trail

DE L'EFFORT, DU PLAISIR... ET DE LA SOLIDARITÉ

Le 27 septembre au pied de la statue de Vercingétorix, 1 500 coureurs s'élanceront sur les 4 tracés d'Alésia Trail pour une grande fête sportive et conviviale.

L'équipe d'organisation met tout en œuvre pour recevoir sportifs et spectateurs dans les meilleures conditions. Après un dernier ravitaillement en musique au domaine viticole de Flavigny-sur-Ozerain, c'est un buffet gastronomique qui attend les coureurs à l'arrivée.

Pour ceux qui le souhaitent, des élèves kinés, bénévoles de l'Association Pluradys (aide aux enfants dyspraxiques et à leurs familles) proposeront des massages. Pour chaque coureur inscrit, Alésia Trail reversera 1 € à Pluradys.

Côté spectateurs, le village course offrira de multiples animations parmi lesquelles, le suivi en direct sur écran des courses, commentées par deux animateurs. Les exposants, partenaires ou producteurs locaux, feront quant à eux, découvrir leur savoir-faire tandis que l'association du Martyre de Sainte-Reine proposera, rafraîchissements et petite restauration.

Chasse au trésor, Slack line (funambulisme sur sangle souple), initiation au biathlon avec deux professionnels… et mini-trails pour les enfants (certificat de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition obligatoire, inscription avant le 16 septembre gratuite, payante sur place) seront aussi de la fête sur les terres d'Alise-Sainte-Reine. Le MuséoParc Alésia, partenaire de la manifestation, offrira à chaque coureur une entrée pour découvrir l'histoire du site et l'exposition temporaire sur Astérix à Alésia.

En savoir plus :
www.alesiatrail.com
06.61.52.36.36

© Collectif 235

Festival les Z'urluberlus à Semur-en-Auxois les 3 et 4 octobre

Sport-Nature

Diverses localités
RALLYE DES VENDANGES

L'association *Chantalistes Sport et Culture* organise le 28e Rallye des vendanges avec au programme : circuits routes, VTT et marche.

27 septembre
Départ port du canal pour les vélos
Départ Villers-la-Faye
06 71 59 70 64

Sennecey-lès-Dijon
FOULÉES DU PONT DE PIERRE

L'association *Courir à Sennecey* organise la 19e édition des Foulées du Pont de Pierre. Retrouvez une programmation avec différentes courses pour petits et grands.

12 septembre
Centre polyvalent
06 29 95 85 40

DIJON VÉLOTOUR, 10e ÉDITION

Créé à Dijon en 2006, le vélotour n'a cessé de se développer. Comptabilisant à ce jour près de 130 000 participants et plus de 450 sites découverts ou redécouverts, il reste l'un des événements marquants de la rentrée. Un parcours insolite plein de surprises et de nouveautés vous attend. Rendez-vous au village au Parc de la Colombière pour le départ et une journée complète d'animations.

6 septembre - www.velotour.fr/dijon

L'AGENDA DE VOS SORTIES

Animations-Evénements

Bligny-sur-Ouche
ARTS ET LIVRES

De nombreux artistes peintres, céramistes, et auteurs de la région seront présents.

19 et 20 septembre
Salle des fêtes
03 80 20 10 74

Brazey-en-Plaine
UN PATRIMOINE CONTÉ

A l'occasion des Journées du Patrimoine, retrouvez des lectures de contes en patois et l'intervention de professionnels revenant sur des pratiques ancestrales.

20 septembre
Salle polyvalente
Georges Balme
03 45 83 09 02

• AMADYS

L'association Amadys organise une journée animée par un neurologue et un kinésithérapeute qui répondront à toutes vos questions et vous aideront à comprendre ce qu'est la dystonie. Inscription avant le 10 septembre.

19 septembre
Maison des associations
03 80 28 17 53
07 86 72 61 61

• LA NUIT DES CHERCHEURS

Passez une soirée sous le thème de "l'expérience". Expositions, animations et expériences participatives vous feront découvrir les fascinantes histoires de la recherche actuelle. Venez vivre l'une des plus grandes expériences participatives au monde, qui aura lieu le soir à Dijon et dans 12 villes de France ! Dès 9 ans.

25 septembre
Campus de Dijon
www.nuit-chercheurs.u-bourgogne.fr

Franxault
UN COUP D'POUCE

La commune de Franxault se mobilise pour la seconde fois au profit de l'association *Coup d'pouce* qui vient en aide aux enfants bourguignons atteints d'un cancer. Au programme : une grande kermesse solidaire suivie d'un concert.

19 septembre
Village
06 14 78 98 59

Is-sur-Tille
FÊTE DE LA TRUFFE ET DES PAPILLES

L'Office de Tourisme des Vallées de la Tille et de l'Ignon réunit pour la 10e fois trois marchés conviviaux qui mettront à l'honneur truffes fraîches, produits bio et locaux et des animations pour tous.

10 octobre
Office de tourisme
03 80 95 58 25

Messanges
AU MOULIN

A l'occasion des Journées du Patrimoine, le Moulin Chevalier ouvre ses portes et vous fait découvrir le travail du meunier. Visites, expositions, animations et présentation de matériels d'époque sont au programme.

19 et 20 septembre
Route de Segrois
06 11 36 15 67

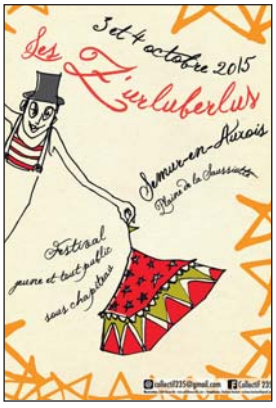

Semur-en-Auxois
LES Z'URLUBERLUS

Ce festival vous fera découvrir un large éventail de spectacles vivants : clown, théâtre, marionnette, construction, musique... Un festival à taille humaine, familial et convivial.

3 et 4 octobre
Plaine de la Saussiotte
06 74 33 33 60

Alise-Sainte-Reine
VERCINGÉTORIX FÊTE SES 150 ANS !

On inaugure la statue de Vercingétorix qui fête ses 150 ans.
Au programme : randonnée, fanfares, exposition, atelier modelage & photo, concours de moustaches, de vrais Gaulois et Romains à pied, à cheval et en armes...

6 septembre
Au pied de la statue - www.cotedor.fr

Dijon
LES FAMILLES SONT À LA FÊTE

L'Union Départementale des Associations Familiales de Côte-d'Or fête ses 70 ans d'engagement au service de toutes les familles. Pour l'occasion, une grande journée festive et familiale est organisée avec de nombreuses animations pour tous les âges : expériences scientifiques, jeux géants, lectures de contes, démonstrations de danse, chorales, maquillage, quizz…

10 octobre
Parc de la Colombière à Dijon
03 45 16 00 11

Haute Côte-d'Or
SEMAINE DE LA MIXITÉ

La SCIC *Femmes Egalités Emploi* œuvre notamment pour la mixité professionnelle. Elle organise la 2e édition de la "Semaine de la mixité" en plaçant les femmes en haut de l'affiche. Femmes et jeunes filles pourront découvrir des métiers habituellement réservés à la gente masculine pour déconstruire les stéréotypes et intégrer le monde des sciences et des technologies. Au programme : visites d'entreprises, ciné-débat, expos photos…

Du 5 au 10 octobre
03 80 43 28 34

Seurre
A LA RENCONTRE DES ASSOCIATIONS

A l'occasion du forum des associations et de l'artisanat, venez à la rencontre de nombreuses associations sportives, culturelles et artisans locaux. Animations toute la journée.

5 septembre
Salle des sports Marcel Pillet
03 80 21 15 92

Villebichot
A ARMES ÉGALES

Le *Tandem Club Dijonnais* organise une épreuve en duo confrontant des équipages valides à des équipages handisport dans une même épreuve.

20 septembre
06 82 85 61 87

Circuit Dijon-Prenois

RÉALISER LES RÊVES D'ENFANTS...

Cette année encore, le Circuit Dijon-Prenois va recevoir les associations, les entreprises et le *Lions Club de Dijon* pour l'opération "Rêves d'enfants malades". Le 10 octobre prochain, de nombreux enfants viendront s'essayer aux voitures de courses les plus prestigieuses, sensations fortes garanties ! Un moment de détente et de convivialité pour les enfants atteints de graves pathologies mais aussi pour les parents qui les accompagnent au quotidien. Au programme : courses de voitures, expositions de véhicules, ateliers pédagogiques... Les fonds sont intégralement destinés à l'amélioration de la qualité de vie des enfants malades et de leurs familles.

10 octobre
www.e-clubhouse.org/sites/dijon_doyen

Expos

Chamesson
PEINTURES

Une belle exposition de peintures avec Rémi Moustard un jeune et talentueux peintre, en invité d'honneur. Des expérimentés aux amateurs, tous les passionnés sont les bienvenus.

Du 9 au 11 octobre
Salle des fêtes
06 12 52 93 98

Dijon
FRANZ WEST

72 divans en fer recouverts de tapis d'Orient usagés, c'est l'œuvre que vous trouverez à l'exposition "Auditorium". Elle invite le visiteur à entrer dans l'œuvre, à s'allonger, à se reposer, et en définitif à y participer. D'objet à regarder, elle devient objet à utiliser.

Jusqu'au 20 septembre
Eglise Saint-Philibert
03 80 67 07 82
03 80 68 45 55

Fontaine-lès-Dijon
"CHACUN SON EXPRESSION"

Les Amis du Vieux Fontaine, la Ville et ses habitants vous proposent un circuit sur la colline, au cœur du bourg, entre peintures et sculptures, à la rencontre des artistes.

19 et 20 septembre
Vieux village
06 80 23 24 39

Longchamp
UNE EXPO D'ART-D'ART

L'Association Longchamp Demain organise une exposition dédiée aux métiers de la céramique et aux métiers d'art où de nombreux professionnels seront présents.

20 septembre
Place du Château
et salle des fêtes
06 27 33 86 46

Musée-Site Buffon
LE TOUR DE FRANCE DE MÉRIMÉE

L'exposition dévoile 100 photographies de monuments historiques prises entre 1850 et 1870 tel que Mérimée a pu les voir avant de lancer les chantiers de restauration. L'exposition sera renouvelée sur deux sites : la Tour Saint-Louis et le Château de Bussy-le-Grand.

Jusqu'au 27 septembre
03 80 92 50 42
03 80 96 00 03

Talant
PEINTURES ET SCULPTURES

L'association *les Amis de Talant* organise une exposition où une quinzaine d'artistes exposeront leurs œuvres dans diverses disciplines : huile, acrylique, pastel, aquarelle, sculpture sur bois, terre cuite, bronze.

Du 3 au 11 octobre
Grenier de Talant
03 80 57 37 48

Théâtre

Darois
DU VENT DANS LES BRANCHES

La compagnie *La Bargerie Provisoire* vous emmène dans l'arbre familial. Du doux zéphyr à la violente tempête, il est traversé par les aléas du temps qui passe, par la complexité des rapports entre parents et enfants, les combats de l'enfance ou l'emprise familiale.

19 septembre
Salle des fêtes
06 38 68 31 40

Diverses localités en Côte-d'Or
FESTIVAL MUSIQUE AU CHAMBERTIN

30 ans que ce festival anime les Côtes de Nuits pendant la saison des vendanges. Alliant musique, vin et patrimoine, il accueille des artistes de renommée internationale mais aussi des étoiles montantes. Des découvertes, de la poésie et des dégustations rythmeront ces trois week-ends de musique au cœur de la Côte-d'Or.

Du 25 septembre au 11 octobre
www.musiqueauchambertin.fr

Musique

Dijon et agglo
TRIBU FESTIVAL

Ce festival rassemblera de nombreux artistes nationaux et internationaux comme Ibeyi, Vandou Game, La Yegros… Actions musicales, rencontres et projections rythmeront ce festival.

Du 10 au 18 octobre
03 80 28 80 42

Seurre
17e RENCONTRES DE MUSIQUE ANCIENNE

Retrouvez des instruments d'exception comme l'Orgue le plus ancien de Bourgogne, le clavecin, le violon baroque…

12 septembre
Hôtel-Dieu
& Eglise Saint-Martin
www.orgue-seurre.com

SOYEZ PRÉSENT DANS CE GUIDE !

Vous êtes une commune, une association, et vous désirez informer les Côte-d'Oriens d'une manifestation ? Envoyez, environ deux mois avant l'événement, vos informations et illustrations à : cotedor-magazine@cotedor.fr Parution sous réserve de la place disponible.

Les propos contenus dans les articles d'expression des groupes d'élus n'engagent pas la responsabilité du Directeur de la publication.

GROUPE MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

UMP - UDI - Divers Droite

Engagements pris, engagements tenus

Lors de la campagne électorale, la Majorité départementale a pris 15 engagements devant les Côte-d'Oriens.

Un exercice difficile alors que les futures compétences des Départements viennent seulement d'être arrêtées dans le cadre de la loi NOTRe. Un exercice contraint alors que l'Etat ne cesse de se désengager et d'alourdir les charges des collectivités territoriales, tout en diminuant leurs dotations.

Mais ces engagements pris, sont et seront tenus. 5 exemples tirés de la dernière session…

• Engagement n°1 : soutenir l'activité et l'emploi
Les 530 entreprises de Travaux Publics de Bourgogne souffrent. Ce sont 7 500 emplois directs et 4 000 emplois indirects qui sont menacés. Avec 5 M€ d'investissement de plus que prévus pour l'entretien de nos routes, ce sont autant d'efforts pour soutenir nos entreprises locales. Nous prenons nos responsabilités. Notre priorité, c'est l'Emploi !

• Engagement n°2 : aménager le territoire aux côtés des communes
Les efforts routiers concernent notamment la rocade tant attendue par les Beaunois, mais aussi la LINO avec plus de 2 M€ sur une participation totale du Département de près de 40 M€. Nous sommes aux côtés de toutes les commues.

• Engagement n°3 : améliorer le quotidien des personnes handicapées
Un million d'euros supplémentaire a été voté pour l'hébergement en établissement des personnes handicapées. Nous sommes attentifs aux plus fragiles.

• Engagement n° 4 : favoriser la réussite de tous les collégiens
Avec la fin prochaine des travaux dans les collèges de Brochon et Saulieu, le Département est fidèle à son programme d'investissement. Nous souhaitons une bonne rentrée à tous les collégiens.

• Engagement n° 5 : la fiscalité
C'est notre engagement le plus emblématique. Un de ceux dont les Français souhaiteraient qu'il se généralise pour compenser le matraquage fiscal du gouvernement qui a réussi à inventer le "gagner moins pour payer plus d'impôts" ! Depuis 2012, notre taux d'imposition est inchangé. Nous sommes aujourd'hui en-dessous de la moyenne des taux des départements de Bourgogne-Franche-Comté. Et cela ne changera pas. Notre politique est claire : pas d'augmentation des taux d'imposition !

C'est en tenant nos engagements que nous redonnerons confiance à nos concitoyens dans la politique… et que nous ferons reculer l'abstention et les votes extrêmes.

Présidents : **François Sauvadet et François-Xavier Dugourd**

- Auxonne
  Marie-Claire Vallet / Dominique Girard
- Beaune
  Marie-Laure Rakic / Jean-Pierre Rebourgeon
- Brazey-en-Plaine
  Emmanuelle Coint / Gilles Delepau
- Châtillon-sur-Seine
  Valérie Bouchard / Hubert Brigand
- Dijon 1
  Danielle Darfeuille / François-Xavier Dugourd
- Dijon 4
  Anne Erschens / Ludovic Rochette
- Fontaine-lès-Dijon
  Patricia Gourmand / Patrick Chapuis
- Genlis
  Christelle Meheu / Vincent Dancourt
- Is-sur-Tille
  Catherine Louis / Charles Barrière
- Ladoix-Serrigny
  Anne Parent / Denis Thomas
- Montbard
  Laurence Porte / Marc Frot
- Nuits-Saint-Georges
  Valérie Dureuil / Hubert Poullot
- Saint-Apollinaire
  Christine Richard / Laurent Thomas
- Semur-en-Auxois
  Martine Eap-Dupin / François Sauvadet

GROUPE DES FORCES DE PROGRÈS

Socialistes, écologistes, progressistes et divers gauche

L'est-dijonnais : la qualité de vie et l'environnement d'abord

Le nouveau canton dont le bureau centralisateur est Chevigny-Saint-Sauveur est issu de l'ancien canton de Dijon 2. C'était l'un des cantons les plus peuplés avant le découpage intervenu par le décret du 18 mai 2014 avec plus de 38 000 habitants.

Il comprend aujourd'hui 7 communes : Bressey-sur-Tille, Chevigny-Saint-Sauveur, Crimolois, Magny-sur-Tille, Neuilly-lès-Dijon, Quetigny et Senneceylès-Dijon. Et l'INSEE y totalise 26 274 habitants au 1er janvier 2014.

L'ensemble des communes de ce territoire est membre de la communauté urbaine du Grand Dijon. Depuis longtemps maintenant, c'est un territoire qui a su innover pour favoriser une urbanisation raisonnée et offrir un cadre de vie de qualité : il est notamment directement concerné par la ceinture verte de Dijon. Il abrite de nombreux emplois industriels, et de services, notamment commerciaux ainsi qu'un habitat mixte.

Son tissu associatif et culturel n'est pas en reste avec de nombreuses activités ouvertes au plus grand nombre. Il compte aussi de nombreux établissements scolaires, dont un lycée agricole.

A la jonction de la ville et de la campagne, c'est un territoire que nous connaissons bien et nous sommes résolus à faire entendre au sein du Conseil départemental notre engagement pour renforcer et développer les solidarités en faveur des plus fragiles. Au cours des dernières années, elles ont été sacrifiées sans discussion par la majorité UMP-UDI dans de trop nombreux domaines, notamment dans le domaine de la prévention spécialisée.

La rentrée scolaire qui vient d'avoir lieu est l'occasion de rappeler ainsi qu'en 2012, la majorité UMP-UDI du Conseil départemental de la Côte-d'Or a modifié unilatéralement et sans concertation les conditions de financement pour la construction du gymnase utile aux collégiens du collège Jean-Rostand à Quetigny. Nous le regrettons et appelons la majorité à assumer ses compétences les premières avant d'aller au-delà.

Dénia Hazhaz et Michel Bachelard - Conseillers départementaux, Contacts : www.forcesdeprogres.net

Présidente, **Colette Popard**
1er Vice-Président, **Paul Robinat**

- Arnay-le-Duc
  Béatrice Moingeon-Hermary / Pierre Poillot
- Chenôve
  Jeannine Tisserandot / Dominique Michel
- Chevigny-Saint-Sauveur
  Dénia Hazhaz / Michel Bachelard
- Dijon 2
  Nathalie Koenders / Alain Millot
- Dijon 3
  Sandrine Hily / Hamid El Hassouni
- Dijon 5
  Colette Popard / Christophe Avena
- Dijon 6
  Céline Maglica / André Gervais
- Longvic
  Céline Tonot / Christophe Lucand
- Talant
  Christine Renaudin-Jacques / Paul Robinat

Côte d'Or
LE DÉPARTEMENT

53 bis, rue de la Préfecture
B.P. 1601
21035 Dijon Cedex
03 80 63 66 00

INFOROUTE
Retrouvez toute l'info des routes de Côte-d'Or sur www.cotedor.fr rubrique/Vos services pratiques

TRANSCO
Lignes et horaires de circulation des cars en période hivernale, transports scolaires, boutique e-transco sur www.cotedor.fr rubrique/ Vos services pratiques

CÔTE-D'OR MAGAZINE
à lire aussi en ligne sur cotedor.fr avec vidéo et plus de photos
www.cotedor.fr

Pour garder le fil de l'actu et recevoir la newsletter abonnez-vous sur **www.cotedor.fr**

Rejoignez-nous sur facebook

Côte-d'Or magazine
Votre magazine mensuel d'info départementale
Directeur de la publication : Martin Bonne
Direction éditoriale :
Direction Communication
03 80 63 30 05
Rédacteur en chef : Olivier Méliand
Coordination/Secrétariat de rédaction :
Frédérique Coudeyrat-Vidoni
Photos (sauf mentions) : Philippe Gillet
Réalisation : C. Mahoudiaux
Impression :
Imprimerie Imaye Graphic
certifiée ISO 9001 et
ISO 14001
Tirage : 254 000 exemplaires
Dépôt légal : Septembre 2015
Courriel :
cotedor-magazine@cotedor.fr

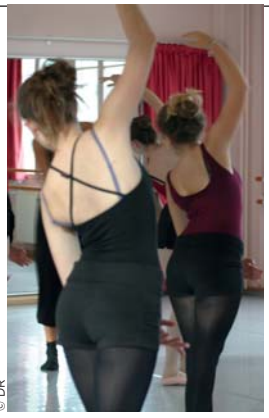
© DR
Stage "Danse et création" 2014, Conservatoire à rayonnement communal de Montbard

GUIDE DES PRATIQUES ARTISTIQUES
ENTREZ DANS LA DANSE...

Le Guide des pratiques artistiques est consultable et téléchargeable sur le site Internet du Conseil Départemental. Plus de 140 structures publiques, associatives et privées proposant des activités d'enseignement de la danse (cours, ateliers) ou de loisirs chorégraphiques (stages, bals) y sont recensées pour "pratiquer la danse en Côte-d'Or".
L'éveil et l'initiation à la danse, les danses classiques, jazz et contemporaine doivent être dispensées par des professeurs titulaires d'un Diplôme d'État dans des locaux réglementés en matière d'hygiène et de sécurité (risques physiologiques importants sur des sols inadaptés), spécialement affectés à la pratique de la danse.
Le Conseil Départemental de la Côte-d'Or accompagne depuis de longues années le développement des pratiques artistiques en amateur. En soutenant plusieurs établissements d'enseignement artistique via des conventions, et en accompagnant la mise en réseau des professionnels (réunions, rencontres pédagogiques et pratiques), il encourage l'accessibilité de tous aux arts et à la culture, dont fait partie la danse. Une pratique qui participe aussi du lien social, du développement de la personne, d'une ambition de vie.

Vous recherchez un cours de danse pour enfant, adulte, à rejoindre un groupe de pratique en amateur… Rendez-vous sur le site www.cotedor.fr
Vous proposez des activités qui n'y paraissent pas ? Contactez le service Culture au 03.80.63.30.85 ou par mail ressources.culture@cotedor.fr

VOUS VOULEZ REJOINDRE UN GROUPE FOLKLORIQUE OU TROUVER UNE SOCIÉTÉ MUSICALE ?

Parallèlement aux écoles de musique, le Conseil Départemental soutient dans le cadre de son Schéma Départemental des Enseignements Artistiques les diverses sociétés musicales : harmonies, fanfares et autres batteries et big bands qui assurent généralement la formation de leurs instrumentistes de tous âges. Le Département accompagnent aussi les groupes folkloriques qu'ils soient bourguignons, européens ou plus exotiques !
Retrouvez les coordonnées de ces structures sur www.cotedor.fr

PLURADYS FORMATION

UNE ÉQUIPE PLURIELLE POUR UN ENFANT SINGULIER

Pluradys est un réseau de santé destiné aux enfants présentant une association de plusieurs symptômes ou dysfonctions relatives aux pathologies du développement et/ou aux troubles des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyscalculie…) que l'on appelle les "DYS". Son but est de réunir et coordonner, autour de l'enfant et de sa famille, l'ensemble des professionnels dont il a besoin pour que soit établit un diagnostic, une évaluation des besoins et/ou la coordination du projet thérapeutique. Pour en savoir plus, venez à la rencontre de ces professionnels et de parents concernés pour échanger et vous informer sur ces questions lors de "La journée des DYS" : conférences et ateliers pratiques autour du sport adapté, de la musique, de la médiation animale, de la zoothérapie, ou encore du modelage… Des stands professionnels en ergothérapie ou orthophonie pourront aussi vous apporter quelques conseils. Ouverte à tous, enfants, adultes et professionnels et gratuite.
10 octobre - Amphithéâtre Mieusset - UFR Staps – 3 allée des stades universitaires - Dijon - www.pluradys.org

100% Transco,
100% Côte-d'Or

EN ILLIMITÉ POUR 40€ / MOIS

Toutes les formules TRANSCO sont en vente chez vos dépositaires et sur www.cotedor.fr

Côte d'Or
LE DÉPARTEMENT